REPUBLIC OF RWANDA

MINISTRY OF AGRICULTURE AND ANIMAL RESOURCES

APPUI A LA FILIERE SEMENCIERE DU RWANDA

AFSR - RWA 04 027 11

RAPPORT ANNUEL 2009

Mars 2010

Table des matières

1 Fiche projet 5

2 Situation actuelle en bref 6

Résultats atteints à ce jour 6
Perspectives 6
Contacts 6

3 Bilan de la planification des activités 7

3.1 Aperçu des activités 2009 7

3.2 Analyse de la planification des activités 10
3.2.1 Résultat 1 – Cadre de concertation des acteurs 10
3.2.2 Résultat 2 – Système d'information de la filière opérationnel 10
3.2.3 Résultat 3 – Cadre législatif et réglementaire 10
3.2.4 Résultat 4 – Production de semences par le secteur privé 10
3.2.5 Résultat 5 – Actions visant à la sécurité alimentaire 11
3.2.6 Résultat 6 – Instruments financiers opérationnels 11
3.2.7 Résultat 7 – Production de semences de souche et gestion des ressources phyto-génétiques 12
3.2.8 Résultat 8 – Promotion de la qualité des semences commerciales 12
3.2.9 Moyens généraux 12

4 Bilan des finances 13

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier (2009 vQ1) 13

4.2 Analyse du planning financier 17

5 Suivi des indicateurs 19

5.1 Objectif spécifique 19

5.2 Résultats 20

5.3 Évolution des indicateurs (graphique) 22

6 Appréciation des critères de suivi 23

6.1 Efficience 23

6.2 Efficacité 23

6.3 Durabilité 24

7 Mesures et recommandations 24

7.1 Synthèse des critères d'appréciation 24

7.2 Recommandations 24

8 Nouveau planning (2010) 25

8.1 Planning des activités de l'année 2010 25

8.2 Planning financier de l'année 2010 28

9 Conclusions 31

9.1 Activités et Finances 31

9.2 Critères de suivi 31
9.2.1 Efficience 31
9.2.2 Efficacité 31
9.2.3 Durabilité 31

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations 32
9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités 32
9.3.2 Recommandations relatives au planning financier 32
9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique 32
9.3.4 Autres recommandations 32

10 Annexes 33

10.1 Tracking Gantt. Activités exécutées en 2009. 34

10.2 Baseline 2010 38

10.3 Mesure des indicateurs 40

10.4 Check-list Efficience 41

10.5 Check-list Efficacité 43

10.6 Check-list Durabilité 45

10.7 Encodage dans PIT 47

10.8 Cadre logique 47

10.9 Aperçu des marchés publics 48

1 FICHE PROJET

Titre de l'intervention	Appui à la filière semencière du Rwanda (AFSR)
Pays partenaire	Rwanda
N° d'intervention DGCD	3002176
Code Navision CTB	RWA 04 027 11
Secteur (codes CAD)	Agriculture / 311150 – Produits à usage agricole
Institution partenaire	MINAGRI et RADA
Contribution locale	1.140.000 €
Contribution belge	Budget régie : 1.758.655 € Budget cogestion : 4.975.149 € Budget total : 6.733.804 €
Durée de l'intervention	Initialement prévue : 48 mois Démarrage effectif : 19/05/2005 Prolongation 1 : 31/12/2009 Prolongation 2 : 30/09/2010
Convention Spécifique	Début : 18/05/2004 Fin initiale : 17/05/2009 Fin actuelle : 30/09/2010
Description de l'intervention	L'objectif spécifique est de produire des semences de qualité, adaptées aux conditions agro-bio-climatiques locales, en quantité adéquate et accessibles aux agriculteurs. Trois stratégies sont mises en œuvre dans ce but : (1) Le projet vise au renforcement de la concertation et de la coordination des différents acteurs de la filière et à la mise en œuvre d'un système performant de gestion de l'information. (2) Le projet promeut l'émergence d'une filière semencière professionnalisée avec un accent particulier sur le rôle du secteur privé dans les actions de production, de commercialisation et de distribution des semences et ce au travers notamment du renforcement des capacités des acteurs à assumer leur rôle et leurs responsabilités au sein de la filière. (3) Le projet appuie les activités de production et de contrôle de la qualité des semences en amont et en aval de la filière.

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Le projet doit lever les contraintes majeures qui pèsent sur le développement de la filière semencière et contribuer durablement à rendre plus accessibles les semences certifiées à la grande majorité des agriculteurs. Le projet contribue, à côté des actions entreprises par le gouvernement rwandais pour assurer le développement de l'agriculture et son intégration au marché, à l'amélioration des conditions de production d'un grand nombre d'agriculteurs et à la lutte contre la pauvreté, ce qui reste l'objectif majeur du gouvernement rwandais.

Le projet AFSR a la volonté de promouvoir l'émergence d'une filière semencière professionnalisée avec un accent particulier sur le rôle du secteur privé dans les actions de production, de commercialisation et de distribution des semences et ce au travers notamment du renforcement des capacités des acteurs à assumer leur rôle et leurs responsabilités au sein de la filière.

RÉSULTATS ATTEINTS À CE JOUR

Le CCAFSR (Cadre de Concertation des Acteurs de la Filière Semencière du Rwanda) est opérationnel et réunit au niveau régional et national tous les intervenants de la production et de la distribution des semences.

Le système d'information de la filière est en place au sein du CICA et de 18 centres locaux et met à la disposition des acteurs une grande quantité d'informations variées. Le site web est fonctionnel et en liaison avec la base de données du MINAGRI.

Certains arrêtés d'application de la Loi Semencière ont été préparés et soumis au gouvernement. Le Catalogue National des Variétés est disponible. En relation avec la Politique Nationale Agricole, un Plan d'Action Semencier de 5 ans a été élaboré, mais n'est pas encore d'application.

La production des semences de souche par l'ISAR a connu de nombreux retards, mais fait l'objet d'une convention de financement avec le projet.

C'est toujours le RADA qui assure la production des semences de base par le biais d'une convention de financement avec le projet. Les capacités du RADA ont été renforcées par l'acquisition de moyens de transport et d'un bâtiment de stockage.

L'implication du secteur privé dans la production des semences commerciales est par contre réalisée et en augmentation. Le point faible de la filière reste le conditionnement des semences et leur commercialisation.

La construction et l'équipement de la banque de gènes sont en phase finale. La construction et l'équipement du laboratoire de contrôle de qualité des semences doit s'achever au cours du premier trimestre 2010. L'inventaire des variétés a été réalisé mais pas les dossiers signalétiques. Les manuels de procédures pour l'appui à la promotion des semences sont disponibles. Les agents de promotion de la qualité –APQ- (un par région) sont en place. Ils ont été formés et équipés.

PERSPECTIVES

- Le projet se clôturera au 30 septembre 2010. Il paraît encore indispensable d'intervenir dans un avenir proche sur les éléments principaux suivants : l'organisation de la production de semences, le renforcement du CCAFSR, l'amélioration du contrôle de qualité, la commercialisation des semences et l'accès au financement. Ces appuis se feront au travers de la mise en place d'un Programme d'appui au Plan Stratégique de Transformation de l'Agriculture (PSTA II) qui s'étendra sur des domaines plus larges que le seul secteur semencier.

CONTACTS

Gervais NGERERO	Directeur d'intervention	gngereronkuriza@yahoo.com
Patrick BRANDELARD	Délégué à la cogestion	patrick.brandelard@btcctb.org

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités 2009

Résultat		Description	Planification 2009	Réalisation au 31/12/2009	Commentaires	Taux
A		**Cadre institutionnel et organisationnel de la filière semencière**				
R1		**Renforcement du cadre de concertation**				
		Mise en place du secrétariat permanent du CCAFSR	Secrétariat permanent en place et financement du plan d'action	• Secrétariat du CCAFSR installé et fonctionnel • Deux tranches de financement versées	Remplacement du secrétaire permanent démissionnaire	100 %
		Installation d'un réseau informatique dans les bâtiments du RADA	Réseau installé et fonctionnel	• Réseau en opération	Mis en place au second trimestre 2009	100 %
		Formation des agents du RADA	Sessions de formation	• Deux sessions de formation organisées au Kenya	Formation d'inspecteurs en contrôle de qualité et analyse des semences	100 %
		Voyage d'étude pour producteurs privés	Réalisation d'un voyage d'étude	• 12 participants ont visité des producteurs de semences. Voyage régional remplacé par une tournée locale	Districts de Musanze, Gicumbi, Nyabihu, Rubavu, Kamonyi, Muhanga, Karongi, Rutsiro, Nyamagabe, Rwamagana, Gatsibo et Nyagatare	50 %
R2		**Système d'information**				
		Appuyer l'enregistrement des activités du secteur de production de semences	Logiciel élaboré par consultant pour gérer l'enregistrement des informations	• Mise en opération du logiciel et encodage des données	Encodage GIS difficile	95 %
		Appuyer la mise en place du système de gestion de l'information	Centres locaux de collecte d'information opérationnels et base de données à jour	• 18 centres locaux opérationnels • 3ème mise à jour de la base de données	Transmission des informations aux fermiers locaux	100 %
		Création d'un site web pour la base de données d'information semencière	Site web en place et lié à la base de données du Minagri	• Site web AFSR créé et relié au site du Minagri	Website opérationnel	100 %

R3		**Cadre législatif**				
		Appui au système d'homologation variétale	Catalogue des variétés réalisé et comités d'homologation en place	• Document final disponible	A finaliser en 2010	90 %
		Développement du Plan d'Action Semencier	Plan d'action réalisé et validé pour 5 ans	• Version finale disponible	Activité terminée en Q2 2009	100 %

B		**Production de semences**				
R4		**Production par secteur privé**				
		Appuyer le renforcement de la qualité des services aux producteurs privés	Formation de conseillers en production de semences. Conseillers mis à disposition des organisations paysannes	• Formation réalisée (6 mois dans les stations du RADA)	12 conseillers	100 %
		Formation des producteurs privés	Réalisation de formations sur demande de producteurs privés de semences et d'organisations paysannes	• 13 sessions de formation réalisées	306 membres de coopératives formés en techniques de production semencière	100 %
		Formation de producteurs privés en coût de production des semences	Elaboration du module de formation Réalisation de 4 sessions	• Module élaboré et sessions réalisées	Formation réalisée au cours du second semestre	100 %
		Formation des agronomes de secteur en technologie semencière	4 sessions de formation	• Sessions de formation réalisées	79 agronomes de secteur des districts de Musanze (15) ; Muhanga (32) et Huye (32)	80 %
		Film documentaire sur la filière semencière	Réalisation et diffusion du film	• Film réalisé et disponible	Passage deux fois à la télévision rwandaise	100 %
		Appuyer les producteurs de semences en équipement	Producteurs privés disposent d'équipement et matériel de post-récolte	• Equipement acquis et distribué	Pulvérisateurs, toiles, balances, batteuses de maïs, couseuses de sacs	80 %
		Amélioration des infrastructures du RADA	Construction d'un hangar de stockage	• Réception provisoire du hangar faite	Réception définitive en 2010	100 %
		Réhabilitation des infrastructures des stations de productions du RADA	Infrastructures réhabilitées	• MoU signé et avis de non-objection obtenu	-	25 %

R5		**Sécurité alimentaire**				
		Appuyer la mise en œuvre d'actions améliorant l'accès aux semences de qualité	2 actions réalisées	• Préparation d'un plan de développement d'une banque de semences communautaire par le syndicat Imbaraga	La 2ème action sera réalisée par le projet R&T	10 %
		Financement de la campagne de production 09A du RADA	Production de semences de base par le RADA	• Financement réalisé	Saisons 09B et 10 A financées par le fonds de contrepartie	100 %

R6		**Instruments financiers**				
		-	-	•	-	-

C		**Qualité des semences**				
R7		**Appui à l'ISAR**				
		Construction de la banque de gènes et du laboratoire de contrôle des semences	Construction en cours	• Réception provisoire attendue en Q1 2010	Retard dans la construction	95 %
		Acquisition d'équipements et matériels pour la banque de gènes	Equipements et matériels acquis et installés	• Nouveaux équipements acquis	Installation en attente de finalisation de la construction	80 %
		Formation de personnel longue duré	2 techniciens ISAR formés longue durée	• Formation réalisée	2 chercheurs de l'ISAR ont obtenu leur MSc	100 %

R8		**Promotion qualité**				
		Construction d'un labo de contrôle de la qualité des semences au RADA	Nouveau bâtiment	• Réception provisoire attendue en Q1 2010	Retard dans la construction	85 %

3.2 Analyse de la planification des activités

3.2.1 Résultat 1 – Cadre de concertation des acteurs

Concernant la cellule d'appui à la filière semencière, le projet a financé l'installation du réseau informatique du RADA, ainsi que la connexion Internet et un premier abonnement de 5 mois jusqu'à octobre 2009.

L'appui au Cadre de Concertation des Acteurs de la Filière Semencière du Rwanda (CCAFSR) s'est poursuivi en 2009. La convention CCAFSR, initialement prévue jusque fin juin 2009, a été prolongée jusque fin novembre 2009 et est donc maintenant terminée (mais prise en charge par le projet R&T).

Une assemblée générale du CCAFSR s'est tenue les 22 et 23 octobre avec la participation de 86 multiplicateurs de semences de qualité et plusieurs délégués des institutions partenaires. Le secrétaire permanent du CCAFSR a quitté son poste début septembre. Un nouveau SP (Mr. Nzeyimana Sylvère) a été recruté et est entré en fonction en novembre 2009.

Deux tranches de financement ont été versées en mai et octobre 2009, respectivement pour 12.840,6 € et 8.791.200 RWF (11.004,8 €). Une régularisation des soldes a été faite en décembre pour 3.797.600 RWF (4.526,4 €). Les rapports financiers ont été remis et approuvés.

3.2.2 Résultat 2 – Système d'information de la filière opérationnel

Les relais locaux ont été mis en place en 2008. 18 centres locaux sont opérationnels fin 2009 et permettent aux intéressés d'accéder localement à l'information disponible dans la base de données. Un appui logistique est fourni par le projet pour leur fonctionnement.

La base de données du système de gestion de l'information de la filière semencière est régulièrement mise à jour. D'abord copiée sur CD et transmise aux différents relais, elle sera intégrée sur le site Web du SGI à partir de la version 3.

Le site Web du SGI est maintenant fonctionnel et sa mise à jour est à charge du RADA, en collaboration avec un assistant AFSR tant que le projet existe. Il comprend un lien réciproque vers le site du Minagri.

L'enregistrement des coordonnées des parcelles des producteurs privés est fait par les 4 agents de promotion de la qualité (APQ) du projet, à l'aide de GPS acquis par le projet. Cet enregistrement devrait permettre un meilleur suivi des productions, mais cette activité semble actuellement un peu trop ambitieuse étant donné le manque d'intérêt du service de contrôle de qualité à encoder les données dans le logiciel créé par le projet.

La consultance pour le relevés des coordonnées géographiques et l'élaboration des cartes des stations et parcelles de production de semences de pré-base et base de l'ISAR et du RADA a été réalisée et le rapport provisoire remis.

3.2.3 Résultat 3 – Cadre législatif et réglementaire

Le Plan d'Action Semencier a été élaboré et traduit en Kinyarwanda. Le document de Politique Nationale Semencière doit prochainement être présenté pour acceptation par le Gouvernement. Les différents arrêtés d'application de la loi semencière sont en cours de finalisation.

Le Catalogue National des variétés existe et devrait faire l'objet d'une édition, multiplication et diffusion, non encore réalisées.

3.2.4 Résultat 4 – Production de semences par le secteur privé

En vue d'améliorer la qualité du service d'appui aux producteurs privés, le projet a pris en charge la formation de 12 conseillers régionaux pendant 6 mois (2009B) dans les stations du RADA. La formation a porté sur les opérations culturales, l'identification des maladies et la protection des cultures, les opérations de récolte et post-récolte, le conditionnement et le stockage des semences.

Quatre sessions de formation technique de formateurs (79 agronomes de secteur) ont eu lieu en 2009 à Muhanga (32), Musanze (15) et Huye (32).

Onze sessions de formation à destination de producteurs privés et encadreurs ont également été faites (263 participants). Elles ont porté sur les cultures suivantes : maïs, riz, haricot nain, haricot volubile, pomme de terre, blé, petit pois et soja.

Deux sessions de formation en calcul de prix de revient, détermination du prix de vente des semences de qualité, critères de qualité des semences et législation semencière ont été réalisées à l'intention de 50 membres multiplicateurs en province de Gicumbi.

Trois sessions de formation en matière d'épargne et de gestion des crédits ont enfin été réalisées pour 52 participants représentants d'associations, coopératives et privés.

Toutes ces formations sont prises en charge sur demande des OP ou coopératives agréées et après examen du dossier.

En partenariat avec UGAMA/CSC, le projet s'est engagé dans un suivi-appui-conseil aux organisations paysannes et coopératives en matière de gestion et d'organisation. 31 coopératives sont assistées dans ce cadre et 7 agents de liaison ont été recrutés pour apporter une assistance rapprochée, notamment en vue d'amorcer le processus de demande de personnalité juridique afin que ces coopératives puissent accéder au statut d'entreprises professionnelles et autonomes.

Un appui à l'acquisition d'équipements agricoles par les producteurs semenciers a été apporté par le projet sous forme d'une subvention de 50% du prix d'achat. Il s'agit surtout équipements de traitement et de conditionnement post-récolte.

Un film documentaire sur la filière semencière du Rwanda a été tourné en version Kinyarwanda avec sous-titrage en français. Une version en anglais est en cours de finalisation.

La réception provisoire du hangar de stockage a eu lieu fin août 2009. Le dernier paiement a été effectué en novembre, pour un coût total de 93.120 €.

Un montant de 225.000.000 RWF a été réservé pour la réhabilitation des stations de production de semences du RADA (B-01-06). L'avis de non-objection a été obtenu. Ce montant sera directement géré par le RADA dans le cadre d'une convention.

3.2.5 Résultat 5 – Actions visant à la sécurité alimentaire

Aucun financement n'a été apporté par le projet à l'ISAR pour la saison 09A suite au retard de rapportage financier de l'ISAR. Les activités ont été poursuivies en utilisant les reliquats de la saison 2008. Le solde de 7.206 € a été transféré pour la campagne 09B, en juin 2009. L'ensemble des fonds prévus ont ainsi été utilisés et la convention AFSR / ISAR est arrivée à son terme le 30/09/2009.

Le financement des activités de production de semences de base par le RADA s'est arrêté avec la fin de la convention AFSR / RADA au 31/10/2009. Aucun financement n'a eu lieu en 2009, la saison culturale 09A ayant été financée en 2008.

Un projet d'appui à la mise en place d'une banque de semences dans le district de Gakenke a été formulé, dont la mise en œuvre se ferait en collaboration avec l'OP Imbaraga Nord. Ce projet pourrait se concrétiser en 2010.

3.2.6 Résultat 6 – Instruments financiers opérationnels

Un protocole d'accord a été établi dès 2007 avec la banque BRD/FOREDEM pour la gestion d'une ligne de crédit. 316.901,41 € ont ainsi été transférés le 5/11/2007 sur un compte spécial BRD afin de financer des réalisations du secteur semencier.

La banque a fourni un rapport fin septembre 2009 : sur 11 demandes enregistrées pour un montant total de 963.292.000 RWF (dont une demande de 604.000 000 RWF), la banque en a approuvé 9 pour un total de 201.485.000 RWF. Seuls cinq déboursements ont été faits pour un total de 88.711.000 RWF. Ces prêts étaient relatifs à l'achat de fertilisants et d'équipement agricole pour la pomme de terre essentiellement. Les autres projets n'ont pas rempli les conditions de garantie nécessaires pour obtenir un prêt.

Au 30 juin 2009, les arriérés de remboursement des prêts atteignaient 61.859.074 RWF. Les raisons avancées sont que (1) les fermiers ne sont pas motivés à rembourser leurs prêts alors que le Gouvernement accorde des subsides par ailleurs ; (2) certaines coopératives n'ont pu vendre leur production par manque de marché ; (3) les coopératives manquent de leadership et de gestion financière claire.

Cette opération ne rencontre donc pas le succès escompté, faute de produits financiers adaptés, par manque de promoteurs, par manque de capacité des coopératives (organisation, gestion), parce qu'elle rentre en concurrence avec certains subsides octroyés par le gouvernement, et bien sûr par manque de garantie inhérent à la production agricole (aléas climatiques, ravageurs et pestes, compétences des producteurs, …).

3.2.7 Résultat 7 – Production de semences de souche et gestion des ressources phyto-génétiques

Cette activité a enregistré un retard certain, mais arrive cependant à son terme. La construction du bâtiment « Banque de gènes » de l'ISAR Rubona a démarré en août 2008. La réception provisoire devrait se faire en janvier 2010.

Le gros équipement pour la Banque de gènes et le Laboratoire de contrôle des semences du RADA a été réparti en deux lots et deux fournisseurs. La livraison a eu lieu, mais ces équipements restent stockés à Rubona et Rubilizi en attendant leur installation après finition des bâtiments destinés à les recevoir.

Concernant le petit équipement et les consommables, la notification a eu lieu fin 2009, et la livraison aura lieu en Q1 2010.

Une groupe refroidisseur a été fourni et installé pour la chambre froide de l'ISAR à Rubona.

Deux boursiers ont bénéficié d'une bourse longue durée en Belgique (2008-2009)

3.2.8 Résultat 8 – Promotion de la qualité des semences commerciales

Quatre APQ (Agents de Promotion de la Qualité) basés à Musanze, Rwamagana, Huye et Muhanga, sont chargés du suivi rapproché des producteurs privés de semences de qualité. Chaque APQ dispose d'une moto et d'autres équipements.

La construction du laboratoire de contrôle des semences du RADA enregistre un retard important et beaucoup de difficultés avec l'entreprise de construction. Ce chantier démarré en juillet 2008 pour 8 mois est problématique. La réception provisoire devrait avoir lieu en début 2010. A défaut, il sera nécessaire de casser le contrat et d'envisager la finition par une autre entreprise. L'équipement de ce laboratoire a été livré mais est en attente d'installation. Enfin des tests Phytopass et des testeurs d'humidité ont été fournis également.

3.2.9 Moyens généraux

Sauf pour les deux chauffeurs en régie, le paiement des salaires et primes en cogestion se font au travers du RADA. Ce dernier facture chaque mois le projet et les salaires bruts sont versés au RADA.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier (2009 vQ1)

AFSR RWA 0402711 / Dépenses 2009 vs Planning 2009

BudCode	LF	Activités	Budget	Dépenses 2005 - 2008	Planning 2009	Dépenses 2009 Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Dépenses vs planning	Total général	% dépenses	Solde budget
A		Cadre institutionnel	546.320	347.481	105.759	51.819	71.507	29.623	30.651	183.601	173,6%	531.082	97,2%	15.238
A_01		Cadre de concertation	401.630	241.412	84.093	47.079	62.337	20.883	23.647	153.946	183,1%	395.358	98,4%	6.272
A_01_01	1.1	Mettre en place de la Cellule d'Appui à la filière semencière au sein du SNS	244.879	144.012	67.826	34.261	48.698	20.440	8.115	111.514	164,4%	255.526	104,3%	-10.646
A_01_02	1.2	Identifier les différents acteurs de la filière pour chaque espèce et chaque province	9.246	9.246	-	-	-	-	-	-	0,0%	9.246	100,0%	0
A_01_03	1.3	Organiser un Atelier de réflexion sur le mandat et le fonctionnement des cadres de concertation à mettre en œuvre au niveau national et provincial	6.087	6.087	-	-	-	-	-	-	0,0%	6.087	100,0%	-0
A_01_04	1.4	Appuyer l'organisation des différentes sessions des cadres de concertation	101.827	61.498	7.333	11.663	12.841	-	15.531	40.034	545,9%	101.532	99,7%	295
A_01_05	1.5	Intégrer les différents niveaux de concertation dans un cadre formel d'organisation de l'interprofession semencière	4.561	4.561	-	-	-	-	-	-	0,0%	4.561	100,0%	0
A_01_06	1.6	Faire élaborer chaque année des propositions d'appui au secteur privé semencier	1.576	898	-	679	-	-	-	679	0,0%	1.576	100,0%	-0
A_01_07	1.7	Organiser des journées de réflexion et des visites d'échange	33.454	15.111	8.933	476	799	444	-	1.719	19,2%	16.830	50,3%	16.624
A_01_08	1.8	Mettre en œuvre une étude relative au mode de financement et de gestion des fonctions critiques de la filière par l'interprofession semencière	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
A_02		Système d'information	89.619	56.998	15.867	4.741	2.371	8.740	5.467	21.319	134,4%	78.317	87,4%	11.302
A_02_01	2.1	Apporter un appui à l'enregistrement des producteurs privés de semences et plants certifiés	9.606	9.606	-	-	0	-	-	0	0,0%	9.606	100,0%	-0
A_02_02	2.2	Apporter un appui à la mise en place du système de déclaration annuel d'activités au niveau des producteurs privés de semences et plants certifiés	10.840	3.204	2.880	90	1.363	-	-	1.452	50,4%	4.656	43,0%	6.184
A_02_03	2.3	Apporter un appui à la diffusion des fiches d'identité variétale	394	394	-	-	-	-	-	-	0,0%	394	100,0%	0
A_02_04	2.4	Concevoir le système d'information (collecte des données, contrôle, mode d'exploitation, compilation et diffusion)	26.372	26.372	-	-	-	-	-	-	0,0%	26.372	100,0%	0
A_02_05	2.5	Appuyer la mise en place du système d'information	18.023	11.986	3.000	37	697	5.307	-	6.041	201,4%	18.026	100,0%	-4
A_02_06	2.6	Contribuer au suivi et à l'amélioration de la mise en œuvre du système d'information	11.085	167	9.333	1.585	-	2.182	5.467	9.233	98,9%	9.401	84,8%	1.685
A_02_07	2.7	Concevoir et appuyer la diffusion d'une lettre d'information sur la filière semencière	13.300	5.270	653	3.030	311	1.252	-	4.593	703,0%	9.863	74,2%	3.437

A_03		Cadre législatif	55.071	49.071	5.800	-	6.798	-	1.538	8.336	143,7%	57.407	104,2%	-2.336
A_03_01	3.1	Appuyer le SNS dans la promulgation des Arrêtés d'Application de la loi semencière	749	749	-	-	-	-	-	-	0,0%	749	100,0%	-0
A_03_02	3.2	Elaborer les manuels et des brochures sur les normes en matière de production semencière	16.499	13.832	2.667	-	-	-	1.538	1.538	57,7%	15.370	93,2%	1.129
A_03_03	3.3	Appuyer le système de suivi de mise en œuvre des Arrêtés en vue de leur meilleure adaptation aux conditions locales de production	1.333	-	667	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	1.333
A_03_04	3.4	Contribuer à la mise en place d'un système d'homologation des variétés	9.180	7.846	467	-	-	-	-	-	0,0%	7.846	85,5%	1.333
A_03_05	3.5	Réaliser une étude relative à l'élaboration d'un Plan d'Action Semencier	27.310	26.643	2.000	-	6.798	-	-	6.798	339,9%	33.442	122,5%	-6.132
A_03_06	3.6	Harmoniser la législation semencière du Rwanda avec les pays de la sous-région	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
B		Production	2.361.329	1.763.137	492.947	26.879	97.911	19.832	28.424	173.046	35,1%	1.936.183	82,0%	425.147
B_01		Production par secteur privé	760.351	234.112	410.013	19.693	97.911	19.832	28.424	165.859	40,5%	399.971	52,6%	360.380
B_01_01	4.1	Faire l'inventaire des prestations et services à délivrer aux producteurs privés de semences	10.633	10.633	-	-	-	-	-	-	0,0%	10.633	100,0%	-0
B_01_02	4.2	Evaluer l'offre de ces services sur le marché au niveau des structures et institutions tant du secteur privé que public	103	103	-	-	-	-	-	-	0,0%	103	100,0%	-0
B_01_03	4.3	Appuyer le renforcement de la qualité des services et prestations à délivrer aux producteurs privés de semences	42.821	19.477	18.000	2.943	9.307	10.704	198	23.152	128,6%	42.630	99,6%	191
B_01_04	4.4	Mettre en place les procédures d'accès aux services et prestations d'appui aux producteurs privés de semences et diffusion	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
B_01_05	4.5	Mettre en œuvre le programme d'appui producteurs privés de semences sur base des prestations et service identifiés	117.334	53.251	26.333	16.749	21.178	9.128	15.988	63.043	239,4%	116.295	99,1%	1.039
B_01_06	4.6	Organiser des démonstrations en matière de traitement et de conditionnement des semences au profit du secteur privé semencier	589.461	150.648	365.680	-	67.425	-	12.238	79.663	21,8%	230.311	39,1%	359.150
B_01_07	4.7	Procéder à l'évaluation régulière de l'impact de l'appui apporté aux producteurs privés de semences	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
B_02		Sécurité alimentaire	103.856	60.706	82.933	4.884	-	-	-	4.884	5,9%	65.590	63,2%	38.267
B_02_01	5.1	Organiser, au niveau régional, des Ateliers de réflexion sur l'accessibilité aux semences et l'implication des acteurs de la filière semencière dans des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables	9.914	9.914	-	-	-	-	-	-	0,0%	9.914	100,0%	-0
B_02_02	5.2	Identifier et formuler des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables	9.597	4.713	-	4.884	-	-	-	4.884	0,0%	9.597	100,0%	-0
B_02_03	5.3	Mettre en œuvre les appuis nécessaires à la mise en œuvre des actions formulées	84.345	46.079	82.933	-	-	-	-	-	0,0%	46.079	54,6%	38.267
B_02_04	5.4	Assurer le suivi, évaluer les résultats obtenus, capitaliser les acquis et élaborer une stratégie globale visant à améliorer l'accessibilité aux semences vivrières	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
B_02_05	5.5	Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de l'accessibilité aux semences vivrières	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-

BudCode	LF	Activités	Budget	Dépenses 2005 - 2008	Planning 2009	Dépenses 2009					Dépenses vs planning	Total général	% dépenses	Solde budget
						Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
B_03		Instruments financiers	1.497.122	1.468.319	-	2.303	-	-	-	2.303	0,0%	1.470.622	98,2%	26.500
B_03_01	6.1	Elaborer une étude destinée à formuler des propositions sur l'amélioration de l'accès au crédit des producteurs privés de semences et plants	20.803	20.803	-	-	-	-	-	-	0,0%	20.803	100,0%	0
B_03_02	6.2	Mettre en place les instruments techniques de renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)	56.394	54.191	-	2.202	-	-	-	2.202	0,0%	56.394	100,0%	0
B_03_03	6.3	Mettre en place les instruments financiers de renforcement de l'accès au crédit (fonds de crédit, fonds de garantie, etc.) sur base d'une évaluation exhaustive des besoins en crédit	343.401	316.901	-	-	-	-	-	-	0,0%	316.901	92,3%	26.500
B_03_04	6.4	Mettre en place un système de suivi des producteurs ayant bénéficié des crédits de campagne et d'investissement	13.757	13.757	-	-	-	-	-	-	0,0%	13.757	100,0%	0
B_03_05	6.5	Mettre en oeuvre les mesures de pérennisation des instruments techniques et financiers mise en place dans le cadre du renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)	100	-	-	100	-	-	-	100	0,0%	100	100,0%	0
B_03_06	6.6	Mettre en œuvre un cadre conventionnel pour le financement des activités de production du SNS durant la phase de transition	1.062.666	1.062.666	-	-	-	-	-	-	0,0%	1.062.666	100,0%	0
C		Qualité	2.190.040	626.971	1.328.140	70.554	247.926	273.927	371.440	963.846	72,6%	1.590.817	72,6%	599.223
C_01		Appui ISAR	1.442.431	422.628	886.767	1.420	212.913	167.861	130.465	512.659	57,8%	935.287	64,8%	507.144
C_01_01	7.1	Doter l'ISAR d'un fonds de roulement pour la production de semences de souche	118.482	106.476	16.000	-	7.206	-	-	7.206	45,0%	113.682	95,9%	4.800
C_01_02	7.2	Renforcer les infrastructures en matière de conservation et gestion des ressources phytogénétiques	927.908	128.108	684.933	-	190.367	88.049	68.727	347.143	50,7%	475.252	51,2%	452.657
C_01_03	7.3	Renforcer l'équipement du laboratoire de contrôle des semences	125.117	117	162.500	-	10.999	75.818	60.609	147.427	90,7%	147.543	117,9%	-22.427
C_01_04	7.4	Renforcer en matériel et équipement la production des semences de souche	84.976	9.309	23.333	-	346	-	-	346	1,5%	9.655	11,4%	75.321
C_01_05	7.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation du personnel	184.163	177.233	-	1.420	3.995	3.994	1.128	10.537	0,0%	187.770	102,0%	-3.607
C_01_06	7.6	Appuyer la constitution des Dossiers Signalétiques des variétés en cours de diffusion	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
C_01_07	7.7	Améliorer et diffuser les fiches d'identité variétale	1.386	1.386	-	-	-	-	-	-	0,0%	1.386	100,0%	-0
C_01_08	7.8	Organiser des journées portes ouvertes à l'endroit des acteurs de la filière, des journées thématiques, etc.	400	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	400

C_02		Promotion qualité	747.609	204.342	441.373	69.133	35.013	106.066	240.975	451.187	102,2%	655.530	87,7%	92.079
C_02_01	8.1	Concevoir le système décentralisé d'appui à la promotion de la qualité des semences et plants	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
C_02_02	8.2	Elaborer les manuels de procédure pour l'appui à la promotion de la qualité pour le contrôle au champ, le suivi des opérations post-récolte et les contrôles au laboratoire	4.093	2.093	2.000	-	-	-	-	-	0,0%	2.093	51,1%	2.000
C_02_03	8.3	Recruter et former le personnel en charge de la promotion de la qualité	1.979	1.979	-	-	-	-	-	-	0,0%	1.979	100,0%	0
C_02_04	8.4	Equiper et faire fonctionner les Cellules Régionales de Promotion de la Qualité des Semences (3 Cellules en année 1, 3 Cellules en année 2)	137.128	87.122	10.753	15.326	13.281	13.043	15.144	56.794	528,2%	143.917	105,0%	-6.789
C_02_05	8.5	Assurer le suivi du système et évaluer son impact sur la qualité des semences et plants	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
C_02_06	8.6	Mettre en oeuvre les modalités de financement des Cellules Provinciales de Promotion de la Qualité des Semences après la fin de l'intervention de la coopération belge (voir activité 1.8 du R.I. 1)	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
C_02_07	8.7	Renforcer les fonctions de promotion de la qualité au niveau du SNS	604.408	113.148	428.620	53.807	21.731	93.023	225.831	394.393	92,0%	507.541	84,0%	96.868
Z		Moyens généraux	1.636.114	1.179.227	150.575	91.371	144.684	91.020	49.559	376.634	250,1%	1.555.861	95,1%	80.253
Z Cogestion		Moyens généraux en cogestion	206.771	145.980	20.002	23.061	63.807	25.949	13.970	126.786	633,9%	272.766	131,9%	-65.995
Z_01_09		Primes et logistique du Directeur National d'Intervention	32.791	26.486	2.834	1.751	1.328	1.626	5.202	9.907	349,6%	36.394	111,0%	-3.603
Z_01_10		Salaires personnel cellule	127.480	83.088	17.128	11.274	10.996	10.551	7.864	40.685	237,5%	123.773	97,1%	3.707
Z_01_12		Frais bancaires	1.256	1.095	40	102	151	302	140	696	1739,6%	1.790	142,5%	-534
Z_01_13		TVA Cogestion	45.245	35.311	-	9.934	51.332	13.469	764	75.499	0,0%	110.810	244,9%	-65.565
Z Régie		Moyens généraux en régie	1.429.343	1.033.247	130.573	68.310	80.876	65.071	35.589	249.847	191,3%	1.283.094	89,8%	146.248
Z_01_01		AT cellule des fonctions critiques	629.878	476.930	60.717	31.514	38.413	38.490	876	109.293	180,0%	586.223	93,1%	43.656
Z_01_02		AT gestion des ressources phytogénétiques	398.189	279.933	48.055	22.145	16.772	23.667	27.257	89.841	187,0%	369.774	92,9%	28.415
Z_01_03		Expertises internationales ou nationales de courte durée	197.399	128.732	-	-	-	-	-	-	0,0%	128.732	65,2%	68.667
Z_01_04		Frais de missions experts	18.455	15.242	1.840	453	526	240	1.149	2.368	128,7%	17.611	95,4%	844
Z_01_05		Moyens logistiques, équipement et fonctionnement AT	120.745	107.099	5.827	4.272	2.260	2.502	5.661	14.696	252,2%	121.795	100,9%	-1.050
Z_01_06		Monitoring et suivi technique CTB	1.060	1.060	-	-	-	-	-	-	0,0%	1.060	100,0%	-0
Z_01_07		Audits de fonctionnement	14.349	-	-	7.349	-	-	-	7.349	0,0%	7.349	51,2%	7.000
Z_01_08		Evaluation à mi-parcours et finale	45.488	21.452	13.333	2.396	22.690	-	-	25.086	188,1%	46.538	102,3%	-1.050
Z_01_11		Imprévus	1.723	913	800	10	20	-	38	68	8,5%	981	56,9%	742
Z_01_14		TVA Régie	2.058	1.886	-	172	194	173	609	1.148	0,0%	3.033	147,4%	-976
Z_01_15		AT productions semencières	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	-	0,0%	-
Total Cogestion			5.304.461	2.883.568	1.946.848	172.313	481.151	349.331	444.485	1.447.280	74,3%	4.330.848	81,6%	973.614
Total Régie			1.429.343	1.033.247	130.573	68.310	80.876	65.071	35.589	249.847	191,3%	1.283.094	89,8%	146.248
Total général			**6.733.804**	**3.916.815**	**2.077.421**	**240.623**	**562.027**	**414.402**	**480.074**	**1.697.127**	**81,7%**	**5.613.942**	**83,4%**	**1.119.862**

4.2 Analyse du planning financier

AFSR RWA 0402711 / Dépenses 2009 vs Planning 2009

BudCode	LF	Activités	Planning 2009	Dépenses 2009	Dépenses vs planning	Différence
A		Cadre institutionnel	105.759	183.601	173,6%	77.842
A_01	1	Cadre de concertation	84.093	153.946	183,1%	69.853
A_02	2	Système d'information	15.867	21.319	134,4%	5.452
A_03	3	Cadre législatif	5.800	8.336	143,7%	2.536
B		Production	492.947	173.046	35,1%	-319.901
B_01	4	Production par secteur privé	410.013	165.859	40,5%	-244.154
B_02	5	Sécurité alimentaire	82.933	4.884	5,9%	-78.049
B_03	6	Instruments financiers	-	2.303	0,0%	2.303
C		Qualité	1.328.140	963.846	72,6%	-364.294
C_01	7	Appui ISAR	886.767	512.659	57,8%	-374.108
C_02	8	Promotion qualité	441.373	451.187	102,2%	9.814
Z		Moyens généraux	150.575	376.634	250,1%	226.059
Z Cogestion		Moyens généraux en cogestion	20.002	126.786	633,9%	106.784
Z Régie		Moyens généraux en régie	130.573	249.847	191,3%	119.275
Total Cogestion			1.946.848	1.447.280	74,3%	-499.568
Total Régie			130.573	249.847	191,3%	119.275
Total général			2.077.421	1.697.127	81,7%	-380.294

Le décaissement global de 81,7 % par rapport à la planification initiale de 2009 en Q1-2009, convenable, n'est pas nécessairement en relation avec un respect correct de la planification financière.

Les activités en cogestion montrent un décaissement global de 74,3 % seulement, surtout lié au retard dans les constructions (banque de gènes, laboratoire de contrôle de qualité des semences).

Les moyens généraux en régie (191 % du planifié) découlent d'une sous-estimation du coût des AT et du coût du MTR.

Activité 1 - Appui au CCAFSR : 183 % (+ 69.853 €)

Sous-estimation du coût de fonctionnement de la cellule d'appui et des réunions du CCAFSR.

Activité 2 - Système d'information : 134 % (+5.452 €)

Coût plus élevé de la mise en place du système d'information et de la diffusion de la lettre d'information. Montant faible.

Activité 3 – Cadre législatif : 144 % (+2.536 €)

Ecart non significatif (coût de traduction, multiplication et diffusion de l'étude en rapport avec le Plan national semencier).

Activité 4 – Promotion du secteur privé : 41 % (-244.154 €)

Essentiellement du au report de la réhabilitation des stations du RADA (Activité 4.6), dont coût estimatif 225.000 €, et au report de l'achat des équipements post-récolte du RADA (25.000 €), activités difficiles à lancer en fin de projet et de ce fait bloquées en attendant la décision de prolongation.

Activité 5 – Sécurité alimentaire : 6 % (- 78.049 €)

Mise en œuvre de la banque de semences et du système informel de distribution des plançons de pomme de terre non réalisés (micro-projets).

Activité 6 – Instruments financiers : 0 %

Activité de suivi en 2009.

Activité 7 – Appui à l'ISAR : 58 % (-374.108 €)

Construction de la banque de gènes en retard et installation des équipements à réceptionner seulement début 2010.

Activité 8 – Promotion qualité : 102 % (+ 9.814 €)

Ecart non significatif.

Moyens généraux en cogestion : 634 % (+ 106.784 €)

Augmentation du personnel de la cellule, et paiement de TVA à récupérer (75.499 €).

Moyens généraux en régie : 191 % (+ 119.275 €)

Coût des deux AT et de l'évaluation à mi-parcours (MTR) ont été sous-estimés.

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

Objectif Spécifique	Indicateurs de planification	Valeur attendue fin projet	Valeur fin 2009	Remarques	Taux
Des semences de qualité, adaptées aux conditions agro-bio-climatiques locales, sont produites en quantité adéquate et sont accessibles aux agriculteurs	**Sous-Objectif 1** : Le cadre institutionnel et organisationnel de la filière est renforcé				
	• Efficience du cadre de concertation • Existence d'un cadre législatif et réglementaire	• Plus de la moitié des acteurs de la filière participent à toutes les réunions du cadre de concertation et de collaboration • Le cadre législatif et réglementaire est actualisé et mis en œuvre	• Cadre de concertation opérationnel et nombreuses réunions tenues • Cadre législatif en cours d'approbation par le Gouvernement	-	75 %
	Sous-Objectif 2 : La production de semences par le secteur privé est renforcée et contribue à améliorer la sécurité alimentaire				
	• Production de semences de base et commerciales par le secteur privé	• Le secteur privé assure plus de 75 % de la production de semences dans le pays • Le secteur privé assure plus de 50 % de la production de semences de base	• Semences de base toujours produites par le RADA • Production de semences commerciales par le secteur privé en augmentation constante	-	50 %
	Sous-Objectif 3 : La qualité des semences est assurée à l'amont et à l'aval de la filière				
	• Qualité des semences de souche • Conservation des ressources variétales	• La totalité des semences de souche produites par l'ISAR est conforme au point de vue de la qualité • La conservation de toutes les variétés disponibles au niveau de l'ISAR est assurée selon les normes internationales	• Instruments de contrôle de la qualité progressivement mis en place • Banque de gènes en cours de finition et d'équipement	-	75 %

5.2 Résultats

	Résultats	Indicateurs d'exécution et de suivi	Valeur attendue fin projet	Valeur fin 2009	Remarques	Taux
R1	**Un cadre de concertation /collaboration de l'ensemble des acteurs de la filière est opérationnel**	• Mise en place d'un cadre de concertation	Un cadre de concertation en place au niveau national et régional	Cadre de concertation mis en place	Personnalité juridique obtenue (asbl CCAFSR)	**100 %**
		• Fréquence de réunion tenue par les différents cadres de concertation.	Deux réunions par an pour le cadre national. Trois réunions par an pour les organes régionaux.	Nombreuses réunions par an	Comités exécutifs et assemblées générales	**> 100 %**
		• Taux de participation des membres	75% des membres participent régulièrement aux réunions	86 membres présents à l'AG d'octobre.		**80 %**
R2	**Un système d'information au sein de la filière est opérationnel**	• Une base de données sur la production semencière et la demande solvable est constituée	Une base de données est mise en place et est régulièrement alimentée et exploitée.	La base de données est mise en place. 3ème mise à jour en cours	18 relais locaux opérationnels Liaison avec la base de données MINAGRI	95 %
		• Edition et régularité de diffusion de la lettre d'information sur les semences	Une lettre d'information sur les semences et plants est éditée et diffusée régulièrement	Lettre d'information trimestrielle existante	-	100 %
R3	**Un cadre législatif et réglementaire est mis en œuvre et est connu tant au sein qu'à l'extérieur de la filière**	• Les Arrêtés d'Application de la loi semencière sont promulgués	Les arrêtés d'application ont été préparés et promulgués.	Pas de promulgation d'arrêtés d'application	Des arrêtés ministériels ont été préparés et sont en cours de négociation	60 %
		• Les Arrêtés d'Application font l'objet de brochures de vulgarisation	Au moins chaque acteur dispose d'une brochure contenant la loi et des arrêtés d'application	Pas de brochures	Chaque acteur dispose d'une copie de la loi semencière	30 %
		• Une procédure du suivi de l'application des Arrêtés est mise en œuvre	Deux inspecteurs de semences par province/région sont en place et assurent le suivi	Des inspecteurs (6) basés à Kigali sont en fonction	Les agents de promotion de la qualité (APQ) sensibilisent les acteurs à la législation	75 %
R4	**Le secteur privé semencier assure en quantité et en qualité la production de semences de base et commerciales, et assume de façon durable les fonctions de distribution /commercialisation et de promotion des semences**	• Le nombre d'espèces où le secteur privé contribue à la production de semences et plants certifiés augmente	Le secteur privé multiplie les semences commerciales de toutes les cultures vivrières prioritaires.	Toutes les cultures vivrières prioritaires sont prises en charge par le secteur privé	Certaines cultures sont marginalisées suite à leur faible rentabilité	75 % (margina-lisation)
		• La production de semences et plants certifiés par le secteur privé augmente pour chaque espèce	Les quantités de semences commerciales produites par le privé augmentent	2006 : 513 t 2007 : 2763 t 2008 : 1850 t 2009 : t	Diminution : aléas climatiques et difficulté accès au crédit	75 %
		• La quantité de semences	Toute la production de	Pas de données fiables	L'accent doit être mis sur	70 %

		distribuées et commercialisées par le secteur privé augmente pour chaque espèce	semences de qualité du secteur privé en fin de projet est - commercialisée.		ce point dans le nouveau programme d'appui au PSTA II.	
		• Le nombre de producteurs privés de semences pouvant assurer la production de semences de base augmente	Début des activités de production de semences de base	Pas de producteurs privés agréés pour les semences de base	L'accent est mis sur la production de semences commerciales, ces dernières faisant cruellement défaut dans le pays	0 %
R5	**Des actions contribuant à améliorer la sécurité alimentaire sont menées**	• Les chiffres de vente de semences vivrières augmentent	-	-	Valeur évaluée dans sa totalité actuellement	60 %
R6	**Des modalités de financement du secteur privé semencier par le secteur bancaire existent et répondent aux besoins spécifiques de la filière**	• Nombre de dossiers financés	Au moins 50% des producteurs concernés sont financés au travers d'un crédit	11 dossiers présentés, 9 autorisés et 5 financés	Il reste d'importants problèmes d'accès au crédit	60 %
		• Volume de crédits octroyés	-	88 millions RWF	Certains crédits octroyés à des producteurs privés suite à leurs propres démarches	25 %
		• Taux de remboursement	-	Très faible	-	10 %
R7	**La gestion des ressources phyto-génétiques et l'organisation de la production des semences de souche de qualité sont organisées au sein de l'ISAR de façon à mieux répondre à la demande de la filière semencière**	• Quantité de semences de souche produites par rapport à la demande	Répondre aux besoins pour les principales cultures vivrières	9%	Taux faible dû aux résultats enregistrés pour la pomme de terre	9 %
		• Nombre de dossiers signalétiques et de fiches d'identités constitués	Toutes les variétés en diffusion disposent d'une fiche d'identité	Fiches d'identité réalisées mais pas les dossiers signalétiques	Certaines fiches d'identité variétale en cours d'élaboration ou de mise à jour pour celles existantes	50 %
R8	**Une politique de promotion de la qualité des semences commerciales est mise en œuvre par le SNS de façon décentralisée**	• Evolution de la qualité des semences produites par le secteur privé	-	-	Pas de statistiques actuellement disponibles	30 %

5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

Non disponible

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Le projet AFSR aurait normalement dû se terminer fin décembre 2009, après une prolongation de 7 mois. Cette prolongation visait surtout à éviter la rupture des activités entre le projet actuel et le nouveau programme d'appui au PSTA II, qui intègrera les secondes phases du projet semencier et du projet de vulgarisation agricole.

L'unité de gestion est commune aux projets AFSR et R&T (DI, Delco, secrétaire, comptable, chauffeurs). Le Directeur d'intervention est également le Directeur de l'UDS du RADA. Le Delco était également en charge des projets IPM et APFH jusqu'à son départ en septembre 2009. La surcharge de travail a donc nécessairement ralenti certaines activités, malgré la priorisation du projet AFSR.

Si certaines activités ont avancé correctement (cadre de concertation, système d'information, Plan national semencier), d'autres connaissent des retards importants. Il s'agit notamment des constructions (Banque de gènes, Laboratoire de contrôle des semences), mais aussi de conventions et contrats dont les négociations sont entamées (ex. réhabilitation des stations du RADA, Banque de semences) mais qui ne pourront pas être finalisées avant la fin du projet.

Le projet n'a pas réussi, pendant cette première phase, à transférer la production de semences de base vers les producteurs privés agréés. C'est toujours le RADA qui conserve le monopole de la production de semences de base. Ceci est en partie lié à la rentabilité de l'activité. Par contre, de plus en plus de privés produisent des semences commerciales de qualité, notamment de cultures vivrières prioritaires.

La ligne de crédit ouverte à la BRD n'a pas eu le succès escompté, suite à la concurrence des subsides d'Etat, au manque d'organisation des coopératives et aux faibles garanties offertes par le secteur agricole.

Afin d'entamer la procédure de clôture initialement programmée, les activités qui impliquaient des investissements à long terme (conventions, commande d'équipements) ont été bloquées en Q4 2009. De ce fait, des reliquats importants subsistaient en décembre 2009, malgré plusieurs engagements (constructions, équipements) dont la finalisation nécessitait encore plusieurs mois.

6.2 Efficacité

Les indicateurs d'efficacité sont mitigés en fonction des sous-objectifs.

En ce qui concerne le renforcement organisationnel et institutionnel de la filière, le cadre de concertation des acteurs est opérationnel et de nombreuses réunions sont tenues. Ce cadre constitue le noyau à partir duquel la filière semencière pourra se développer dans le futur.

Les bases du cadre législatif ont été jetées : Loi semencière, plan national semencier, arrêtés d'application de la Loi. Ces différents documents restent encore à valider par le Gouvernement et à entériner au niveau légal.

Le sous-objectif 2 qui vise à renforcer la production de semences par le secteur privé en contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire est réalisé en partie : la production de semences commerciales par le secteur privé est en augmentation constante, mais c'est toujours le RADA qui produit les semences de base.

Quant au sous-objectif de Qualité, il est en bonne voie, mais nécessite encore un apport extérieur pour se développer. La Banque de gènes de l'ISAR Rubona est en cours de finition et d'équipement, mais il reste à assurer son fonctionnement et la qualification de son personnel. Le Laboratoire de contrôle de qualité des semences ne sera terminé qu'en fin de second trimestre 2010. Les équipements de ces deux organes sont réceptionnés mais non encore installés.

6.3 Durabilité

Ce facteur est pris en compte depuis le début de la mise en œuvre du projet.

Le projet est ancré au sein du RADA dans l'Unité de Développement des Semences. Le Directeur d'Intervention du projet est également directeur de cette Unité. Le partenaire est donc totalement impliqué dans la mise en œuvre et le suivi des activités pour l'atteinte des objectifs fixés.

Le cadre de concertation des acteurs de la filière semencière, créé par le projet AFSR, est un moyen de pérenniser l'organisation des filières et leur fonctionnement.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Les autres activités dont le directeur (également directeur de l'UDS du RADA et de AFSR) et le Delco (également Delco de AFSR, IPM et APFH) avaient également la charge ont certainement influé sur l'avancement du projet AFSR, qui s'est retrouvé en phase de clôture avec un reliquat important, des engagements à long terme et des chantiers de construction dont la finalisation demande encore plusieurs mois.

Les objectifs liés au renforcement du cadre organisationnel et institutionnel sont globalement atteints, bien qu'une consolidation reste toujours nécessaire et que la validation des instruments légaux et réglementaires ne soit pas encore réalisée.

L'objectif de qualité est en bonne voie d'être progressivement réalisé. La prise en charge par le secteur privé de la production de semences commerciale est en augmentation constante, mais la production de semences de base n'a pas pu être transférée aux privés notamment par manque de rentabilité.

7.2 Recommandations

Les considérations relatives à la gestion commune des projets AFSR, R&T et IPM, aux reliquats importants fin 2009, aux chantiers encore en cours, au maintien du personnel technique et aux problèmes liés à une rupture des activités en attendant le nouveau programme, ont naturellement conduit à solliciter une prolongation supplémentaire de 9 mois jusqu'à fin septembre 2009.

Cette prolongation doit permettre au projet de réaliser une clôture en douceur et moins précipitée, en ayant achevé ses principales activités, et après avoir notamment finalisé les chantiers de construction de la Banque de gènes de l'ISAR et du Laboratoire de contrôle de qualité des semences du RADA. La rupture en attente du lancement du nouveau programme d'appui au PSTA II sera également moins importante, ce programme étant maintenant prévu pour démarrer fin 2010, début 2011.

Les recommandations vont dans le sens de la politique du Minagri et de la coopération belge, qui est de concentrer les prochaines phases des différents projets en agriculture en un programme plus intégré, afin d'améliorer les synergies entre projets similaires qui touchent cependant des cultures différentes.

C'est ainsi que le nouveau programme d'appui au PSTA II à démarrer en 2011 et qui couvrira par sa composante semencière la phase 2 des projets AFSR et R&T, sera en même temps lié à une composante de vulgarisation décentralisée.

L'organisation des filières de production de matériel végétatif, la mise en place et le renforcement des commissions thématiques, le contrôle de qualité des plants et boutures, leur production commerciale par le secteur privé et l'accès au financement des producteurs de plants et boutures devraient rentrer dans les objectifs de ce nouveau programme.

8 NOUVEAU PLANNING (2010)

8.1 Planning des activités de l'année 2010

CHRONOGRAMME D'ACTIVITES 2010 / RWA 0402711 AFSR

End of project

Activités selon cadre logique			Activités détaillées	Q1-2010			Q2-2010			Q3-2010		
DTF	FIT	Description	Description	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep
A		Cadre institutionnel										
1	A_01	Cadre de concertation										
1.1	A_01_01	Mettre en place de la Cellule d'Appui à la filière semencière au sein du SNS	Fonctionnement unité de gestion									
1.2	A_01_02	Identifier les différents acteurs de la filière pour chaque espèce et chaque province										
1.3	A_01_03	Organiser un Atelier de réflexion sur le mandat et le fonctionnement des cadres de concertation à mettre en œuvre au niveau national et provincial										
1.4	A_01_04	Appuyer l'organisation des différentes sessions des cadres de concertation	Appui - conseil au CCAFSR									
1.5	A_01_05	Intégrer les différents niveaux de concertation dans un cadre formel d'organisation de l'interprofession semencière										
1.6	A_01_06	Faire élaborer chaque année des propositions d'appui au secteur privé semencier										
1.7	A_01_07	Organiser des journées de réflexion et des visites d'échange										
1.8	A_01_08	Mettre en œuvre une étude relative au mode de financement et de gestion des fonctions critiques de la filière par l'interprofession semencière										
2	A_02	Système d'information										
2.1	A_02_01	Apporter un appui à l'enregistrement des producteurs privés de semences et plants certifiés										
2.2	A_02_02	Apporter un appui à la mise en place du système de déclaration annuel d'activités au niveau des producteurs privés de semences et plants certifiés	Poursuite des relevés SGI									
2.3	A_02_03	Apporter un appui à la diffusion des fiches d'identité variétale										
2.4	A_02_04	Concevoir le système d'information (collecte des données, contrôle, mode d'exploitation, compilation et diffusion)										
2.5	A_02_05	Appuyer la mise en place du système d'information	Formation et évaluation des relais locaux du SGI									
2.6	A_02_06	Contribuer au suivi et à l'amélioration de la mise en œuvre du système d'information										
2.7	A_02_07	Concevoir et appuyer la diffusion d'une lettre d'information sur la filière semencière	Edition lettre d'information sur IMBUTO NZIZA									

3	**A_03**	**Cadre législatif**										
3.1	A_03_01	Appuyer le SNS dans la promulgation des Arrêtés d'Application de la loi semencière										
3.2	A_03_02	Elaborer les manuels et des brochures sur les normes en matière de production semencière	Traduction de la politique semencière en kinyarwanda			x			x			
3.3	A_03_03	Appuyer le système de suivi de mise en œuvre des Arrêtés en vue de leur meilleure adaptation aux conditions locales de production										
3.4	A_03_04	Contribuer à la mise en place d'un système d'homologation des variétés	Appui au comité d'homologation des variétés					x		x		
3.5	A_03_05	Réaliser une étude relative à l'élaboration d'un Plan d'Action Semencier										
3.6	A_03_06	Harmoniser la législation semencière du Rwanda avec les pays de la sous-région										
B		**Production**										
4	**B_01**	**Production par secteur privé**										
4.1	B_01_01	Faire l'inventaire des prestations et services à délivrer aux producteurs privés de semences										
4.2	B_01_02	Evaluer l'offre de ces services sur le marché au niveau des structures et institutions tant du secteur privé que public										
4.3	B_01_03	Appuyer le renforcement de la qualité des services et prestations à délivrer aux producteurs privés de semences										
4.4	B_01_04	Mettre en place les procédures d'accès aux services et prestations d'appui aux producteurs privés de semences et diffusion										
4.5	B_01_05	Mettre en œuvre le programme d'appui producteurs privés de semences sur base des prestations et service identifiés	Formation des producteurs privés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
			Formation des agronomes en technologies semencières		x			x				
4.6	B_01_06	Organiser des démonstrations en matière de traitement et de conditionnement des semences au profit du secteur privé semencier	Appui à la réhabilitation des stations du RADA					x			x	
4.7	B_01_07	Procéder à l'évaluation régulière de l'impact de l'appui apporté aux producteurs privés de semences										
5	**B_02**	**Sécurité alimentaire**										
5.1	B_02_01	Organiser, au niveau régional, des Ateliers de réflexion sur l'accessibilité aux semences et l'implication des acteurs de la filière semencière dans des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables										
5.2	B_02_02	Identifier et formuler des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables										
5.3	B_02_03	Mettre en œuvre les appuis nécessaires à la mise en œuvre des actions formulées	Appui à la mise en place d'une banque de semences					x		x		
5.4	B_02_04	Assurer le suivi, évaluer les résultats obtenus, capitaliser les acquis et élaborer une stratégie globale visant à améliorer l'accessibilité aux										
5.5	B_02_05	Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de l'accessibilité aux semences vivrières										

6	**B_03**	**Instruments financiers**										
6.1	B_03_01	Elaborer une étude destinée à formuler des propositions sur l'amélioration de l'accès au crédit des producteurs privés de semences										
6.2	B_03_02	Mettre en place les instruments techniques de renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)										
6.3	B_03_03	Mettre en place les instruments financiers de renforcement de l'accès au crédit (fonds de crédit, fonds de garantie, etc.) sur base d'une évaluation exhaustive des besoins en crédit										
6.4	B_03_04	Mettre en place un système de suivi des producteurs ayant bénéficié des crédits de campagne et d'investissement										
6.5	B_03_05	Mettre en oeuvre les mesures de pérennisation des instruments techniques et financiers mise en place dans le cadre du renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)										
6.6	B_03_06	Mettre en œuvre un cadre conventionnel pour le financement des activités de production du SNS durant la phase de transition										
C		**Qualité**										
7	**C_01**	**Appui à l'ISAR**										
7.1	C_01_01	Doter l'ISAR d'un fonds de roulement pour la production de semences de souche	Appui à la production de semences pré-base par l'ISAR		x	x	x	x	x	x		
7.2	C_01_02	Renforcer les infrastructures en matière de conservation et gestion des ressources phytogénétiques	Suivi des travaux de construction et réception provisoire de la Banque de Gènes	x	x							
			Réception et installation des équipements de la Banque de Gènes			x	x					
7.3	C_01_03	Renforcer l'équipement du laboratoire de contrôle des semences										
7.4	C_01_04	Renforcer en matériel et équipement la production des semences de souche										
7.5	C_01_05	Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation du personnel										
7.6	C_01_06	Appuyer la constitution des Dossiers Signalétiques des variétés en cours de diffusion										
7.7	C_01_07	Améliorer et diffuser les fiches d'identité variétale										
7.8	C_01_08	Organiser des journées portes ouvertes à l'endroit des acteurs de la filière, des journées thématiques, etc.	Appui aux producteurs privés à la participation à Agrishow					x	x			
8	**C_02**	**Promotion qualité**										
8.1	C_02_01	Concevoir le système décentralisé d'appui à la promotion de la qualité des semences et plants										
8.2	C_02_02	Elaborer les manuels de procédure pour l'appui à la promotion de la qualité pour le contrôle au champ, le suivi des opérations post-récolte et les contrôles au laboratoire	Traduction du manuel de procédures qualité en Kinyarwanda			x			x			
8.3	C_02_03	Recruter et former le personnel en charge de la promotion de la qualité										
8.4	C_02_04	Equiper et faire fonctionner les Cellules Régionales de Promotion de la Qualité des Semences (3 Cellules en année 1, 3 Cellules en année 2)	Appui - conseil aux producteurs privés par les APQ	x	x	x	x	x	x	x	x	x
8.5	C_02_05	Assurer le suivi du système et évaluer son impact sur la qualité des semences et plants										
8.6	C_02_06	Mettre en oeuvre les modalités de financement des Cellules Provinciales de Promotion de la Qualité des Semences après la fin de l'intervention de la coopération belge (voir activité 1.8 du R.I. 1)										
8.7	C_02_07	Renforcer les fonctions de promotion de la qualité au niveau du SNS	Suivi construction et réception provisoire du laboratoire de contrôle des semences	x	x	x	x					
			Réception et installation des équipements du laboratoire des semences				x	x				
			Appui - conseil à la gestion des ressources phytogénétiques				x	x	x	x	x	x

8.2 Planning financier de l'année 2010

AFSR RWA 0402711 / Solde fin 2009 et Planning financier 2010

BudCode	LF	Activités	Budget	Solde budget 31/12/2009	Planning 2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total théor 2010	Total théorique dépenses	Solde budget théorique
A		Cadre institutionnel	546.320	15.238	9.181	11.056	7.369	-	27.606	558.688	-12.368
A_01		Cadre de concertation	401.630	6.272	3.556	3.556	3.556	-	10.669	406.027	-4.396
A_01_01	1.1	Mettre en place de la Cellule d'Appui à la filière semencière au sein du SNS	244.879	-10.646	3.119	3.119	3.119	-	9.356	264.882	-20.003
A_01_02	1.2	Identifier les différents acteurs de la filière pour chaque espèce et chaque province	9.246	0					-	9.246	0
A_01_03	1.3	Organiser un Atelier de réflexion sur le mandat et le fonctionnement des cadres de concertation à mettre en œuvre au niveau national et provincial	6.087	-0					-	6.087	-0
A_01_04	1.4	Appuyer l'organisation des différentes sessions des cadres de concertation	101.827	295	-	-	-	-	-	101.532	295
A_01_05	1.5	Intégrer les différents niveaux de concertation dans un cadre formel d'organisation de l'interprofession semencière	4.561	0					-	4.561	0
A_01_06	1.6	Faire élaborer chaque année des propositions d'appui au secteur privé semencier	1.576	-0	-	-	-	-	-	1.576	-0
A_01_07	1.7	Organiser des journées de réflexion et des visites d'échange	33.454	16.624	438	438	438	-	1.313	18.143	15.312
A_01_08	1.8	Mettre en œuvre une étude relative au mode de financement et de gestion des fonctions critiques de la filière par l'interprofession semencière	-	-					-	-	-
A_02		Système d'information	89.619	11.302	5.000	5.000	3.188	-	13.188	91.505	-1.886
A_02_01	2.1	Apporter un appui à l'enregistrement des producteurs privés de semences et plants certifiés	9.606	-0	-	-	-	-	-	9.606	-0
A_02_02	2.2	Apporter un appui à la mise en place du système de déclaration annuel d'activités au niveau des producteurs privés de semences et plants certifiés	10.840	6.184	2.250	2.250	2.250	-	6.750	11.406	-566
A_02_03	2.3	Apporter un appui à la diffusion des fiches d'identité variétale	394	0	-	-	-	-	-	394	0
A_02_04	2.4	Concevoir le système d'information (collecte des données, contrôle, mode d'exploitation, compilation et diffusion)	26.372	0					-	26.372	0
A_02_05	2.5	Appuyer la mise en place du système d'information	18.023	-4	938	938	938	-	2.813	20.839	-2.816
A_02_06	2.6	Contribuer au suivi et à l'amélioration de la mise en œuvre du système d'information	11.085	1.685	-	-	-	-	-	9.401	1.685
A_02_07	2.7	Concevoir et appuyer la diffusion d'une lettre d'information sur la filière semencière	13.300	3.437	1.813	1.813	-	-	3.625	13.488	-188
A_03		Cadre législatif	55.071	-2.336	625	2.500	625	-	3.750	61.157	-6.086
A_03_01	3.1	Appuyer le SNS dans la promulgation des Arrêtés d'Application de la loi semencière	749	-0	-	-	-	-	-	749	-0
A_03_02	3.2	Elaborer les manuels et des brochures sur les normes en matière de production semencière	16.499	1.129	625	625	-	-	1.250	16.620	-121
A_03_03	3.3	Appuyer le système de suivi de mise en œuvre des Arrêtés en vue de leur meilleure adaptation aux conditions locales de production	1.333	1.333	-	1.250	-	-	1.250	1.250	83
A_03_04	3.4	Contribuer à la mise en place d'un système d'homologation des variétés	9.180	1.333	-	625	625	-	1.250	9.096	83
A_03_05	3.5	Réaliser une étude relative à l'élaboration d'un Plan d'Action Semencier	27.310	-6.132	-	-	-	-	-	33.442	-6.132
A_03_06	3.6	Harmoniser la législation semencière du Rwanda avec les pays de la sous-région	-	-					-	-	-

BudCode	LF	Activités	Budget	Solde budget 31/12/2009	Planning 2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total théor 2010	Total théorique dépenses	Solde budget théorique
B		Production	2.361.329	425.147	5.000	130.000	279.625	-	414.625	2.350.808	10.522
B_01		Production	760.351	360.380	5.000	111.250	262.500	-	378.750	778.721	-18.370
B_01_01	4.1	Faire l'inventaire des prestations et services à délivrer aux producteurs privés de semences	10.633	-0					-	10.633	-0
B_01_02	4.2	Evaluer l'offre de ces services sur le marché au niveau des structures et institutions tant du secteur privé que public	103	-0					-	103	-0
B_01_03	4.3	Appuyer le renforcement de la qualité des services et prestations à délivrer aux producteurs privés de semences	42.821	191	-	-	-	-	-	42.630	191
B_01_04	4.4	Mettre en place les procédures d'accès aux services et prestations d'appui aux producteurs privés de semences et diffusion	-	-	-				-	-	-
B_01_05	4.5	Mettre en œuvre le programme d'appui producteurs privés de semences sur base des prestations et service identifiés	117.334	1.039	5.000	5.000	-	-	10.000	126.295	-8.961
B_01_06	4.6	Organiser des démonstrations en matière de traitement et de conditionnement des semences au profit du secteur privé semencier	589.461	359.150	-	106.250	262.500	-	368.750	599.061	-9.600
B_01_07	4.7	Procéder à l'évaluation régulière de l'impact de l'appui apporté aux producteurs privés de semences	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B_02		Sécurité alimentaire	103.856	38.267	-	18.750	17.125	-	35.875	101.465	2.392
B_02_01	5.1	Organiser, au niveau régional, des Ateliers de réflexion sur l'accessibilité aux semences et l'implication des acteurs de la filière semencière dans des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables	9.914	-0	-	-	-	-	-	9.914	-0
B_02_02	5.2	Identifier et formuler des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables	9.597	-0	-	-	-	-	-	9.597	-0
B_02_03	5.3	Mettre en œuvre les appuis nécessaires à la mise en œuvre des actions formulées	84.345	38.267	-	18.750	17.125	-	35.875	81.954	2.392
B_02_04	5.4	Assurer le suivi, évaluer les résultats obtenus, capitaliser les acquis et élaborer une stratégie globale visant à améliorer l'accessibilité aux semences vivrières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B_02_05	5.5	Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de l'accessibilité aux semences vivrières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B_03		Instruments financiers	1.497.122	26.500	-	-	-	-	-	1.470.622	26.500
B_03_01	6.1	Elaborer une étude destinée à formuler des propositions sur l'amélioration de l'accès au crédit des producteurs privés de semences et plants	20.803	0					-	20.803	0
B_03_02	6.2	Mettre en place les instruments techniques de renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)	56.394	0	-	-	-	-	-	56.394	0
B_03_03	6.3	Mettre en place les instruments financiers de renforcement de l'accès au crédit (fonds de crédit, fonds de garantie, etc.) sur base d'une évaluation exhaustive des besoins en crédit	343.401	26.500	-	-	-	-	-	316.901	26.500
B_03_04	6.4	Mettre en place un système de suivi des producteurs ayant bénéficié des crédits de campagne et d'investissement	13.757	0	-	-	-	-	-	13.757	0
B_03_05	6.5	Mettre en oeuvre les mesures de pérennisation des instruments techniques et financiers mise en place dans le cadre du renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)	100	0	-	-	-	-	-	100	0
B_03_06	6.6	Mettre en œuvre un cadre conventionnel pour le financement des activités de production du SNS durant la phase de transition	1.062.666	0	-	-	-	-	-	1.062.666	0

BudCode	LF	Activités	Budget	Solde budget 31/12/2009	Planning 2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total théor 2010	Total théorique dépenses	Solde budget théorique
C		Qualité	2.190.040	599.223	447.780	50.704	14.813	-	513.296	2.104.113	85.928
C_01		Appui ISAR	1.442.431	507.144	337.225	5.920	-	-	343.145	1.278.432	163.999
C_01_01	7.1	Doter l'ISAR d'un fonds de roulement pour la production de semences de souche	118.482	4.800	-	4.920	-	-	4.920	118.602	-120
C_01_02	7.2	Renforcer les infrastructures en matière de conservation et gestion des ressources phytogénétiques	927.908	452.657	234.053	-	-	-	234.053	709.305	218.604
C_01_03	7.3	Renforcer l'équipement du laboratoire de contrôle des semences	125.117	-22.427	26.000	-	-	-	26.000	173.543	-48.427
C_01_04	7.4	Renforcer en matériel et équipement la production des semences de souche	84.976	75.321	76.743	-	-	-	76.743	86.398	-1.422
C_01_05	7.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation du personnel	184.163	-3.607	429	-	-	-	429	188.199	-4.036
C_01_06	7.6	Appuyer la constitution des Dossiers Signalétiques des variétés en cours de diffusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C_01_07	7.7	Améliorer et diffuser les fiches d'identité variétale	1.386	-0	-	-	-	-	-	1.386	-0
C_01_08	7.8	Organiser des journées portes ouvertes à l'endroit des acteurs de la filière, des journées thématiques, etc.	400	400	-	1.000	-	-	1.000	1.000	-600
C_02		Promotion qualité	747.609	92.079	110.555	44.784	14.813	-	170.151	825.681	-78.072
C_02_01	8.1	Concevoir le système décentralisé d'appui à la promotion de la qualité des semences et plants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C_02_02	8.2	Elaborer les manuels de procédure pour l'appui à la promotion de la qualité pour le contrôle au champ, le suivi des opérations post-récolte et les contrôles au laboratoire	4.093	2.000	1.000	1.000	-	-	2.000	4.093	0
C_02_03	8.3	Recruter et former le personnel en charge de la promotion de la qualité	1.979	0	-	-	-	-	-	1.979	0
C_02_04	8.4	Equiper et faire fonctionner les Cellules Régionales de Promotion de la Qualité des Semences (3 Cellules en année 1, 3 Cellules en année 2)	137.128	-6.789	14.813	14.813	14.813	-	44.438	188.354	-51.226
C_02_05	8.5	Assurer le suivi du système et évaluer son impact sur la qualité des semences et plants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C_02_06	8.6	Mettre en oeuvre les modalités de financement des Cellules Provinciales de Promotion de la Qualité des Semences après la fin de l'intervention de la coopération belge (voir activité 1.8 du R.I. 1)	-	-					-	-	-
C_02_07	8.7	Renforcer les fonctions de promotion de la qualité au niveau du SNS	604.408	96.868	94.743	28.971	-	-	123.714	631.254	-26.846

Z		Moyens généraux	1.636.114	80.253	14.129	3.129	51.879	43.750	112.887	1.668.748	-32.634
Z Cogestion		Moyens généraux en cogestion	206.771	-65.995	10.817	-39.183	10.817	-	-17.550	255.216	-48.444
Z_01_09		Primes et logistique du Directeur National d'Intervention	32.791	-3.603	1.423	1.423	1.423	-	4.268	40.662	-7.871
Z_01_10		Salaires personnel cellule	127.480	3.707	9.375	9.375	9.375	-	28.125	151.898	-24.418
Z_01_12		Frais bancaires	1.256	-534	19	19	19	-	56	1.847	-590
Z_01_13		TVA Cogestion	45.245	-65.565	-	-50.000	-	-	-50.000	60.810	-15.565
Z Régie		Moyens généraux en régie	1.429.343	146.248	3.313	42.313	41.063	43.750	130.438	1.413.532	15.811
Z_01_01		AT cellule des fonctions critiques	629.878	43.656	-	31.250	37.500	43.750	112.500	698.723	-68.844
Z_01_02		AT gestion des ressources phytogénétiques	398.189	28.415	-	-	-	-	-	369.774	28.415
Z_01_03		Expertises internationales ou nationales de courte durée	197.399	68.667	-	-	-	-	-	128.732	68.667
Z_01_04		Frais de missions experts	18.455	844	613	863	863	-	2.338	19.948	-1.493
Z_01_05		Moyens logistiques, équipement et fonctionnement AT	120.745	-1.050	2.513	2.513	2.513	-	7.538	129.332	-8.588
Z_01_06		Monitoring et suivi technique CTB	1.060	-0	-	-	-	-	-	1.060	-0
Z_01_07		Audits de fonctionnement	14.349	7.000	-	7.500	-	-	7.500	14.849	-500
Z_01_08		Evaluation à mi-parcours et finale	45.488	-1.050	-	-	-	-	-	46.538	-1.050
Z_01_11		Imprévus	1.723	742	188	188	188	-	563	1.543	180
Z_01_14		TVA Régie	2.058	-976	-	-	-	-	-	3.033	-976
Z_01_15		AT productions semencières	-		-	-	-	-	-	-	-
Total général			**6.733.804**	**1.119.862**	**476.090**	**194.889**	**353.685**	**43.750**	**1.068.414**	**6.682.356**	**51.448**

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

Des considérations relatives à la gestion commune des projets AFSR, R&T et IPM, aux reliquats importants fin 2009, aux chantiers encore en cours, au maintien du personnel technique et aux problèmes liés à une rupture des activités en attendant le nouveau programme, ont naturellement conduit le projet AFSR à solliciter une prolongation supplémentaire de 9 mois jusqu'à fin septembre 2009. Cette prolongation a été officialisée par Echange de Lettres en mars 2010.

Le décaissement global de 1.697.127 €, soit 82 % par rapport à la planification initiale de 2009 en version Q1-2009, descend à 73 % de la planification 2009 révisée en Q4. En effet, suite au départ du DelCo Daniel Binart en septembre et à l'incertitude quant à une seconde phase ou une prolongation, le projet a freiné ses activités en fin d'année pour ne pas engager de nouveaux contrats ou conventions en dehors des limites de la convention spécifique.

Les activités en cogestion montrent un décaissement global de 74,3 % seulement, surtout lié au retard dans les constructions (banque de gènes, laboratoire de contrôle de qualité des semences).

Le dépassement du planifié en régie (191 % moyens généraux) découlent d'une sous-estimation du coût des AT et du coût du MTR.

9.2 Critères de suivi

9.2.1 Efficience

La prolongation doit permettre au projet de réaliser une clôture en douceur et d'achever les réalisations en cours de façon moins précipitée et non chaotique. La rupture en attente du lancement du nouveau programme d'appui au PSTA II sera également moins importante, ce programme étant maintenant prévu pour démarrer fin 2010, début 2011.

9.2.2 Efficacité

Les activités relatives au cadre organisationnel et institutionnel, au système d'information et au cadre législatif ont avancé correctement.

Certaines activités liées à l'amélioration des infrastructures (constructions, équipement) connaissent des retards importants, qui peuvent être comblés avec la prolongation du projet.

La production de semences de base reste toujours une activité du RADA, tandis que le secteur privé s'investit progressivement dans la production de semences commerciales.

Enfin, des difficultés importantes gênent l'adoption du crédit pour le développement des activités de production semencière de qualité.

9.2.3 Durabilité

Le projet est ancré au sein du RADA dans l'Unité de Développement des Semences. Le Directeur d'Intervention du projet est également directeur de cette Unité. Le partenaire est donc totalement impliqué dans la mise en œuvre et le suivi des activités pour l'atteinte des objectifs fixés.

Le cadre de concertation des acteurs de la filière semencière, créé par le projet AFSR, est un moyen de pérenniser l'organisation des filières et leur fonctionnement.

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

A compléter après tenue de la SMCL

9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

A compléter après tenue de la SMCL

9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

A compléter après tenue de la SMCL

9.3.4 Autres recommandations

A compléter après tenue de la SMCL

10 ANNEXES

1. Tracking Gantt. Activités exécutées en 2009
2. Baseline planification 2010.
3. Mesure graphique des indicateurs
4. Check list Efficience
5. Check list Efficacité
6. Check list Durabilité
7. Check list Encodage dans PIT
8. Modifications éventuelles du Cadre logique
9. Aperçu des marchés publics et conventions

10.1 Tracking Gantt. Activités exécutées en 2009.

RWA 0402711 AFSR / Planning Opérations vs Réalisations 2009

Code FIT	Activités			P / R	Q1-2009 Jan	Fev	Mar	Q2-2009 Avr	Mai	Juin	Q3-2009 Juil	Août	Sept	Q4-2009 Oct	Nov	Déc	Commentaire
A	**Cadre institutionnel**																
A_01	**Cadre de concertation**																
A_01_01	Mettre en place la Cellule d'Appui à la filière semencière au sein du SNS	Cellule d'appui	Fonctionnement	P													-
				R													
			Missions	P													-
				R													
		RADA	Network	P													*Mise en place en Q2 2009*
				R													
			Formation à l'étranger	P													*KEPHIS Kenya (inspecteurs)*
				R													
A_01_02	Identifier les différents acteurs de la filière pour chaque espèce et chaque province	-	-	P													*Activité clôturée*
				R													
A_01_03	Organiser un Atelier de réflexion sur le mandat et le fonctionnement des cadres de concertation à mettre en œuvre au niveau national et provincial	-	-	P													*Activité clôturée*
				R													
A_01_04	Appuyer l'organisation des différentes sessions des cadres de concertation	Appui - conseil au CCAFSR	Convention CCAFSR	P													*Financement plan d'action*
				R													
A_01_05	Intégrer les différents niveaux de concertation dans un cadre formel d'organisation de l'interprofession semencière	-	-	P													*Activité clôturée*
				R													
A_01_06	Faire élaborer chaque année des propositions d'appui au secteur privé semencier	Consultance	Lancement AO et mission	P													*Non réalisé*
				R													
A_01_07	Organiser des journées de réflexion et des visites d'échange	Voyage d'étude	-	P													*Tournée locale pour 12 participants*
				R													
A_01_08	Mettre en œuvre une étude relative au mode de financement et de gestion des fonctions critiques de la filière par l'interprofession semencière	-	-	P													*Activité annulée*
				R													
A_02	**Système d'information**																
A_02_01	Apporter un appui à l'enregistrement des producteurs privés de semences et plants certifiés	Informatisation	-	P													*Logiciel opérationnel*
				R													
A_02_02	Apporter un appui à la mise en place du système de déclaration annuel d'activités au niveau des producteurs privés de semences et plants certifiés	Poursuite des relevés SGI	-	P													-
				R													
A_02_03	Apporter un appui à la diffusion des fiches d'identité variétale	-	-	P													*Activité non planifiée*
				R													
A_02_04	Concevoir le système d'information (collecte des données, contrôle, mode d'exploitation, compilation et diffusion)	-	-	P													*Activité clôturée*
				R													
A_02_05	Appuyer la mise en place du système d'information	Equipement, formation et évaluation des relais locaux du SGI	Equipement	P													-
				R													
			Mise à jour base de données	P													*Version 2*
				R													
			Réseau d'information relais locaux	P													*Spots radio*
				R													
			Site Web	P													*Opérationnel et en liaison avec site Minagri*
				R													
A_02_06	Contribuer au suivi et à l'amélioration de la mise en œuvre du système d'information	Consultance	Mission backstopping	P													*Relevés GIS des stations RADA et ISAR*
				R													
A_02_07	Concevoir et appuyer la diffusion d'une lettre d'information sur la filière semencière	Edition lettre d'information sur IMBUTO NZIZA	Réalisation trimestrielle	P													*Lettres n° 5, 6 et 7*
				R													

A_03	**Cadre législatif**																
A_03_01	**Appuyer le SNS dans la promulgation des Arrêtés d'Application de la loi semencière**	Arrêtés ministériels	Préparation et diffusion	P R													*Arrêtés en élaboration et attente de promulgation*
A_03_02	**Elaborer les manuels et des brochures sur les normes en matière de production semencière**	Traduction de la politique semencière en kinyarwanda	Brochure explicitant la Loi Semencière + traduction	P R													-
A_03_03	**Appuyer le système de suivi de mise en œuvre des Arrêtés en vue de leur meilleure adaptation aux conditions locales de production**	Catalogue des variétés	Edition	P R													*Non réalisé*
A_03_04	**Contribuer à la mise en place d'un système d'homologation des variétés**	Appui au comité d'homologation des variétés	Appui à la réalisation des réunions	P R													*Comité non installé*
A_03_05	**Réaliser une étude relative à l'élaboration d'un Plan d'Action Semencier**	Plan d'action semencier	Traduction, et diffusion	P R													-
A_03_06	**Harmoniser la législation semencière du Rwanda avec les pays de la sous-région**	Harmonisation régionale	Arrêtés d'application	P R													*Non encore planifié en attente de la mise en œuvre de la Loi semencière*
B	**Production**																
B_01	**Production par secteur privé**																
B_01_01	**Faire l'inventaire des prestations et services à délivrer aux producteurs privés de semences**	-		P R													*Activité clôturée*
B_01_02	**Evaluer l'offre de ces services sur le marché au niveau des structures et institutions tant du secteur privé que public**	-		P R													*Activité clôturée*
B_01_03	**Appuyer le renforcement de la qualité des services et prestations à délivrer aux producteurs privés de semences**	Techniques de production semencière	Formation et équipement des techniciens	P R													-
B_01_04	**Mettre en place les procédures d'accès aux services et prestations d'appui aux producteurs privés de semences et diffusion**	-		P R													*Non planifié*
B_01_05	**Mettre en œuvre le programme d'appui aux producteurs privés de semences sur base des prestations et service identifiés**	Formation des producteurs privés	Sessions de formation	P R													*13 sessions de formation*
		Organisation et gestion des OP	Appui-conseil	P R													*31 coopératives*
		Formation en coûts de production	Sessions de formation	P R													*Gicumbi (50 participants)*
		Documentaire filière semencière	Films pédagogiques et d'information	P R													*Kinyarwanda + sous-titrage français*
		Formation des agronomes de secteur	Technologies semencières	P R													*4 sessions, 79 agronomes de secteur*
B_01_06	**Organiser des démonstrations en matière de traitement et de conditionnement des semences au profit du secteur privé semencier**	Hangar de stockage	Construction et suivi des travaux	P R													-
		Appui à la réhabilitation des stations du RADA	Travaux de réhabilitation	P R													*Avis de non-objection obtenu*
		Equipement post-récolte	Traitement et emballage des semences	P R													*Non réalisé, reporté en 2010*
B_01_07	**Procéder à l'évaluation régulière de l'impact de l'appui apporté aux producteurs privés de semences**	Consultance	Mission	P R													*Non planifié*

B_02	**Sécurité alimentaire**																
B_02_01	**Organiser, au niveau régional, des Ateliers de réflexion sur l'accessibilité aux semences et l'implication des acteurs de la filière semencière dans des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables**	Atelier réflexion secteur semencier	-	P R													*Non planifié*
B_02_02	**Identifier et formuler des actions favorisant la sécurité alimentaire des populations vulnérables**	Formulation et prestation d'actions	-	P R													*Non planifié*
B_02_03	**Mettre en œuvre les appuis nécessaires à la mise en œuvre des actions formulées**	Système informel pomme de terre	Micro-projets	P R													*Non réalisé*
		Appui à la mise en place d'une banque de semences	-	P R													*Formulé, mais non réalisé*
B_02_04	**Assurer le suivi, évaluer les résultats obtenus, capitaliser les acquis et élaborer une stratégie globale visant à améliorer l'accessibilité aux**	-	-	P R													*Réallocation budgétaire vers B_02_03*
B_02_05	**Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de l'accessibilité aux semences vivrières**	-	-	P R													*Réallocation budgétaire vers B_02_03*
B_03	**Instruments financiers**																
B_03_01	**Elaborer une étude destinée à formuler des propositions sur l'amélioration de l'accès au crédit des producteurs privés de semences et plants**	-	-	P R													*Activité clôturée (Etude SHER 2008)*
B_03_02	**Mettre en place les instruments techniques de renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)**	-	-	P R													*Paiement dernière tranche contrat CAPMER*
B_03_03	**Mettre en place les instruments financiers de renforcement de l'accès au crédit (fonds de crédit, fonds de garantie, etc.) sur base d'une évaluation exhaustive des besoins en crédit**	-	-	P R													*Rapport de la BRD*
B_03_04	**Mettre en place un système de suivi des producteurs ayant bénéficié des crédits de campagne et d'investissement**	Suivi des dossiers de financement	Prestation / suivi CAPMER contrat 2	P R													*Non planifié*
B_03_05	**Mettre en oeuvre les mesures de pérennisation des instruments techniques et financiers mise en place dans le cadre du renforcement de l'accès au crédit (élaboration des dossiers de financement)**	-	-	P R													*Non planifié*
B_03_06	**Mettre en œuvre un cadre conventionnel pour le financement des activités de production du SNS durant la phase de transition**	-	-	P R													*Non planifié*

C	Qualité															
C_01	**Appui à l'ISAR**															
C_01_01	**Doter l'ISAR d'un fonds de roulement pour la production de semences de souche**	Appui à la production de semences pré-base par l'ISAR		P												*Financement ISAR campagne 09B (solde)*
				R												
		Prise en charge comptable et techniciens		P												*Non réalisé*
				R												
C_01_02	**Renforcer les infrastructures en matière de conservation et gestion des ressources phytogénétiques**	Construction, suivi des travaux et réception provisoire de la Banque de gènes		P												*Réception provisoire en Q1 2010*
				R												
		Réception et installation des équipements de la Banque de gènes		P												*Equipements réceptionnés mais non installés*
				R												
C_01_03	**Renforcer l'équipement du laboratoire de contrôle des semences**	Gros et petit équipement labo de contrôle des semences		P												-
				R												
C_01_04	**Renforcer en matériel et équipement la production des semences de souche**	Matériel de laboratoire et stockage	Petit équipement, chambre froide	P												
				R												
C_01_05	**Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation du personnel**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_01_06	**Appuyer la constitution des Dossiers Signalétiques des variétés en cours de diffusion**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_01_07	**Améliorer et diffuser les fiches d'identité variétale**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_01_08	**Organiser des journées portes ouvertes à l'endroit des acteurs de la filière, des journées thématiques, etc.**	Appui aux producteurs privés à la participation à Agrishow	-	P												-
				R												
C_02	**Promotion qualité**															
C_02_01	**Concevoir le système décentralisé d'appui à la promotion de la qualité des semences et plants**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_02_02	**Elaborer les manuels de procédure pour l'appui à la promotion de la qualité pour le contrôle au champ, le suivi des opérations post-récolte et les**	Traduction du manuel de procédures qualité en Kinyarwanda	-	P												-
				R												
C_02_03	**Recruter et former le personnel en charge de la promotion de la qualité**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_02_04	**Equiper et faire fonctionner les Cellules Régionales de Promotion de la Qualité des Semences (3 Cellules en année 1, 3 Cellules en**	Appui - conseil aux producteurs privés par les APQ	-	P												-
				R												
C_02_05	**Assurer le suivi du système et évaluer son impact sur la qualité des semences et plants**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_02_06	**Mettre en oeuvre les modalités de financement des Cellules Provinciales de Promotion de la Qualité des Semences après la fin de**	-	-	P												*Non planifié*
				R												
C_02_07	**Renforcer les fonctions de promotion de la qualité au niveau du SNS**	Construction du laboratoire de contrôle des semences	Suivi construction et réception provisoire	P												*Réception provisoire prévue en Q2 2010*
				R												
		Equipements du laboratoire des semences	Réception et installation	P												*Equipements réceptionnés mais non installés*
				R												
		Appui - conseil à la gestion des ressources phytogénétiques	-	P												-
				R												

10.2 Baseline 2010

Activités planifiées en 2010

APPUI A LA FILIERE SEMENCIERE DU RWANDA - AFSR

N°	RESACT	BUDGET 2010	RESULTATS & ACTIVITES
0		836.731.190	**PROJET AFSR - POA 2010**
1	A	22.085.000	**Le cadre institutionnel et organisationnel de la filière est renforcé**
2	A.01	8.535.000	**Un cadre de concertation/collaboration de l'ensemble des acteurs de la filière est opérationnel**
3	A.01.01	7.485.000	**Mettre en place la Cellule d'Appui à la filière semencière au sein du SNS**
4		7.485.000	- Elaboration des plans d'opération et des plannings financiers, suivi des conventions, coordination
5	A.01.04	0	**Appuyer l'organisation des différentes sessions des cadres de concertation**
6		0	Appui - conseils au CCAFSR
7	A.01.07	1.050.000	**Organiser des journées de réflexion et des visites d'échange**
8		1.050.000	**Comités de concertation**
9		350.000	Comités de concertation 1
10		350.000	Comités de concertation 2
11		350.000	Comités de concertation 3
12	A.02	10.550.000	**Un système d'information au sein de la filière est opérationnel**
13	A.02.02	5.400.000	**Apporter un appui à la mise en place du système de déclaration annuel d'activités au niveau des product**
14		5.400.000	**Poursuite des relevés GIS**
15		1.800.000	Poursuite des relevés GIS 1
16		1.800.000	Poursuite des relevés GIS 2
17		1.800.000	Poursuite des relevés GIS 3
18	A.02.05	2.250.000	**Appuyer la mise en place du système d'information**
19		2.250.000	Formation et évaluation des relais locaux du SGI
20	A.02.07	2.900.000	**Concevoir et appuyer la diffusion d'une lettre d'information sur la filière semencière**
21		2.900.000	**Edition lettre d'information sur IMBUTO NZIZA**
22		1.450.000	Edition lettre d'information sur IMBUTO NZIZA 1
23		1.450.000	Edition lettre d'information sur IMBUTO NZIZA 2
24	A.03	3.000.000	**Un cadre législatif et réglementaire est mis en œuvre et est connu tant au sein qu'à l'extérieur de la filière**
25	A.03.02	1.000.000	**Elaborer les manuels et des brochures sur les normes en matière de production semencière**
26		1.000.000	Traduction de la politique semencière en Kinyarwanda 1
27	A.03.03	1.000.000	**Appuyer le système de suivi de mise en œuvre des Arrêtés en vue de leur meilleure adaptation aux condi**
28		1.000.000	Mise à jour du Catalogue des Variétés
29	A.03.04	1.000.000	**Contribuer à la mise en place du système d'homologation des variétés (élaboration du catalogue) en s'ap**
30		500.000	Appui au comité d'homologation des variétés Session 1
31		500.000	Appui au comité d'homologation des variétés Session 2
32	B	331.700.000	**La production de semences par le secteur privé est renforcée**
33	B.01	303.000.000	**R4. Le secteur privé semencier assure en quantité et en qualité la production de semences de base et comm**
34	B.01.05	8.000.000	**Mettre en œuvre le programme d'appui aux producteurs privés de semences sur base des prestations et**
35		3.000.000	Formation des producteurs privés
36		5.000.000	**Formation des agronomes de secteur en technologie semencière**
37		2.500.000	Session 1 de formation
38		2.500.000	Session 2 de formation
39	B.01.06	295.000.000	**Organiser des démonstrations en matière de traitement et de conditionnement des semences au profit du**

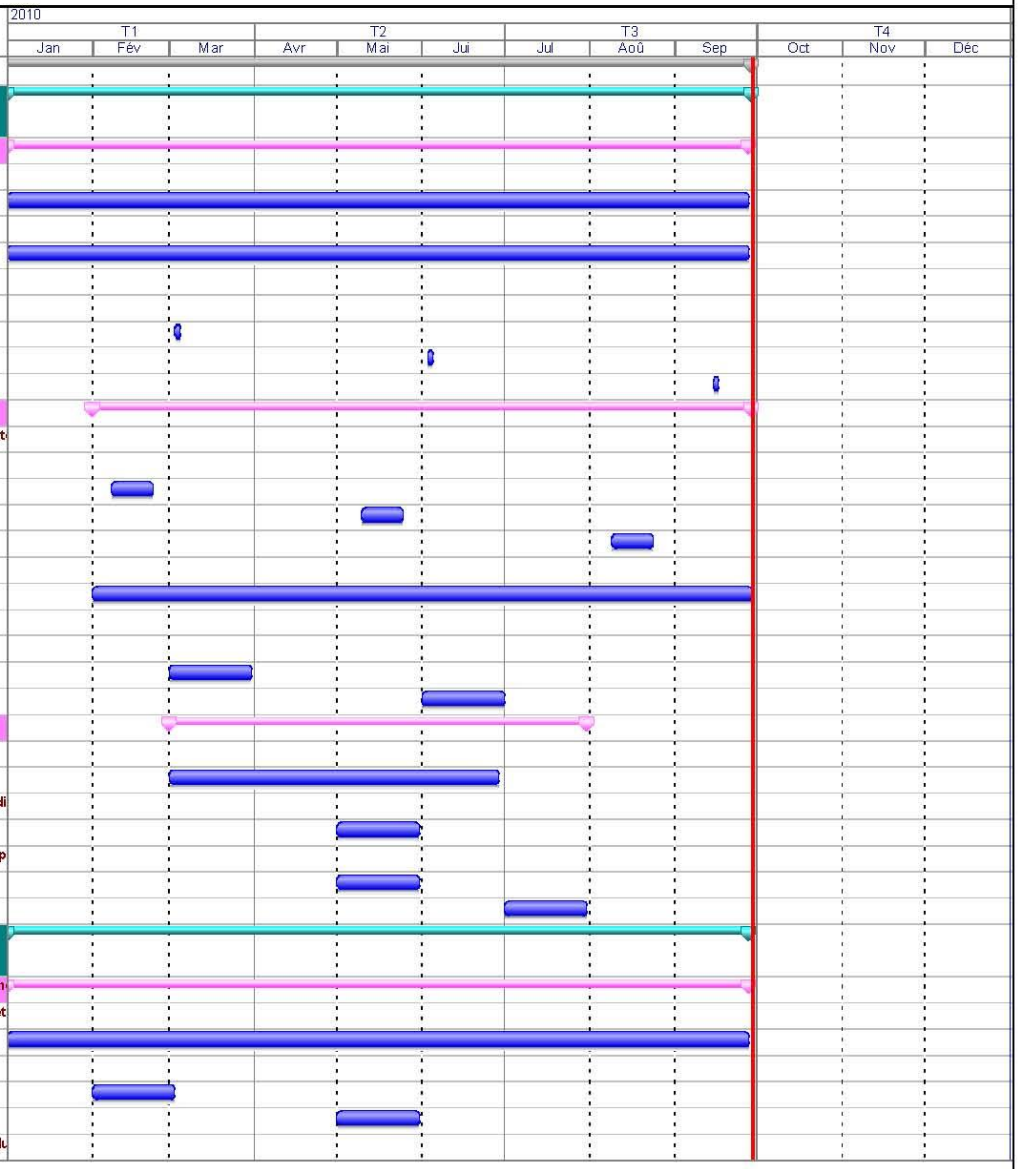

PROJET RWA 04 027 11 (AFSR)
PROGRAMME DES OPERATIONS 2010

Activité — Activité critique — Jalon — Récapitulative de résultat — Récapitulative de sous-objectif — Jalon reporté — Activité fractionnée — Récapitulative de projet — Échéance

APPUI A LA FILIERE SEMENCIERE DU RWANDA - AFSR

N°	RESACT	BUDGET 2010	RESULTATS & ACTIVITES
40		225.000.000	Appui à la réhabilitation des stations du RADA
41		70.000.000	Acquisition et mise en place d'équipements de traitement des semences après récolte
42	B.02	28.700.000	**R5. Des actions contribuant à améliorer la sécurité alimentaire sont menées sur l'initiative des Commissions**
43	B.02.03	28.700.000	**Mettre en œuvre les appuis nécessaires à la mise en œuvre des actions formulées**
44		28.700.000	Appui à la mise en place d'une banque de semences
45	C	410.636.500	La qualité des semences est assurée à l'amont et à l'aval de la filière
46	C.01	274.515.660	**R7. La gestion des ressources phytogénétiques et l'organisation de la production des semences de souche**
47	C.01.01	3.936.000	**Doter l'ISAR d'un fonds de roulement pour la production de semences de souche**
48		3.936.000	Appui à la production de semences de pré-base par l'ISAR (campagne)
49	C.01.02	187.242.460	**Renforcer les infrastructures en matière de conservation et gestion des ressources phytogénétiques**
50		187.242.460	Suivi des travaux de construction et réception provisoire de la Banque de gènes
51	C.01.03	20.800.000	**Renforcer l'équipement du laboratoire de contrôle des semences**
52		20.800.000	Réception et installation des équipements de la Banque de gènes
53	C.01.04	61.394.000	**Renforcer en matériel et équipement la production des semences de souche**
54		61.394.000	Acquisition et installation petits équipements de laboratoire (ISAR et RADA)
55	C.01.05	343.200	**Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation du personnel concerné par les activités de conservatio**
56		343.200	Finalisation formation longue durée année académique 2008 - 2009
57	C.01.08	800.000	**Organiser des journées portes ouvertes à l'endroit des acteurs de la filière, des journées thématiques, et**
58		800.000	Appui aux producteurs privés à la participation à l'Agrishow
59	C.02	136.120.840	**R8. Une politique de promotion de la qualité des semences commerciales est mise en œuvre par le SNS de fa**
60	C.02.02	1.600.000	**Elaborer les manuels de procédure pour l'appui à la promotion de la qualité pour le contrôle au champ, le**
61		1.600.000	Traduction du manuel de procédures en Kinyarwanda
62	C.02.04	35.550.000	**Equiper et faire fonctionner les Cellules Régionales de Promotion de la Qualité des Semences (3 Cellules**
63		35.550.000	Appui conseil aux producteurs privés par les APQ
64	C.02.07	98.970.840	**Renforcer les fonctions de promotion de la qualité au niveau du SNS**
65		37.576.840	Suivi construction et réception provisoire du laboratoire de contrôle de qualité des semences RADA
66		61.394.000	Réception et installation des équipements du laboratoire des semences
67		0	Appui-conseil à la gestion des ressources phytogénétiques
68	Z	72.309.690	Moyens généraux
69		-14.040.310	**Cogestion**
70		3.414.690	Primes, Frais de mission DI
71		22.500.000	Salaires
72		45.000	Frais bancaires
73		-40.000.000	TVA à récupérer
74		86.350.000	**Régie**
75		72.000.000	AT / DelCo
76		1.870.000	Frais de mission
77		6.030.000	Logistique et fonctionnement AT, salaires chauffeurs
78		6.000.000	Audit
79		450.000	Imprévus

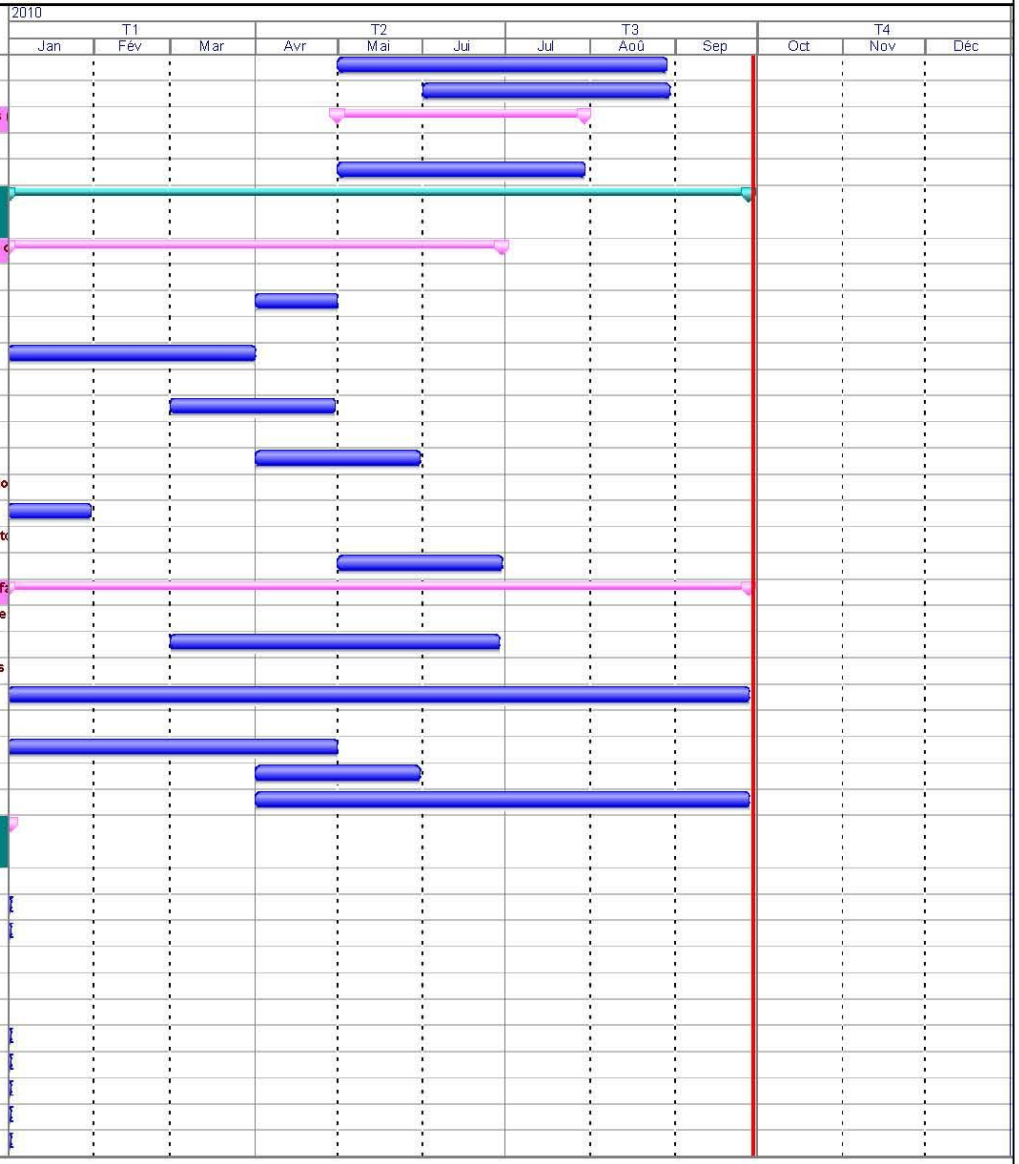

PROJET RWA 04 027 11 (AFSR)
PROGRAMME DES OPERATIONS 2010

Activité — Activité critique — Jalon — Récapitulative de résultat — Récapitulative de sous-objectif — Jalon reporté — Activité fractionnée — Récapitulative de projet — Échéance

10.3 Mesure des indicateurs

Graphe non disponible

10.4 Check-list Efficience

Check-list 1.	L'efficience	N° ....

L'efficience se réfère à la manière dont les ressources de l'intervention de coopération sont converties au moyen des activités du projet pour atteindre les résultats escomptés.

À remplir par le Projet

1. Données factuelles sur les indicateurs de résultats:	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*
Indicateurs pour le Résultat 1	100	90	10
Indicateurs pour le Résultat 2	100	100	0
Indicateurs pour le Résultat 3	100	60	40
Indicateurs pour le Résultat 4	100	55	45
Indicateurs pour le Résultat 5	100	60	40
Indicateurs pour le Résultat 6	100	30	70
Indicateurs pour le Résultat 7	100	30	70
Indicateurs pour le Résultat 8	100	30	70

* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

2. Réalisation des résultats se référant aux indicateurs.	Oui	Non	NA
Ces indicateurs sont-ils formulés de façon 'SMART'?	☐	☐	☐
Tous les indicateurs font-ils l'objet d'un suivi?	☑	☐	☐
Existe-t-il une base de comparaison pour chaque indicateur?	☑	☐	☐

3. Données factuelles sur les activités:	La mise en oeuvre avance comme prévu	La mise en oeuvre est retardée	La mise en oeuvre a de l'avance	Explication
pour le Résultat 1	x			-
pour le Résultat 2	x			-
pour le Résultat 3		x		Approbation et promulgation des Lois et Arrêtés
pour le Résultat 4	x			-
pour le Résultat 5		x		Activité postposée en 2010
pour le Résultat 6		x		Difficulté de mise en œuvre du micro-crédit
pour le Résultat 7		x		Construction Banque de gènes en retard
pour le Résultat 8		x		Construction labo de qualité semences en retard

4. Les activités sont mises en oeuvre comme prévu.			
	☐	☐	☑
Il faudra plus de temps pour réaliser certaines activités	☑	☐	☐
Certaines activités peuvent être mises en oeuvre dans un délai plus court	☐	☑	☐
Tout délai encouru sera rattrapé avant la fin du projet	☐	☐	☑
Tout écart détecté influencera considérablement l'atteinte des résultats	☐	☑	☐

5. La qualité générale des activités du projet est jugée:

satisfaisante	☐
suffisante	☑
problématique	☐

6. Les activités contribuent-elles à l'atteinte des résultats planifiés?			
	☑	☐	☐
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:			

7. Est-it possible de planifier les activités de manière plus optimale?			
	☐	☑	☐
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:			

8. Données factuelles sur les dépenses:	% du budget total	% du budget annuel	date de la dernière modif.	Explication	% de la programmation financière année X
pour le Résultat 1	98%	183%		Coût > Fonctionnement cellule d'appui	
pour le Résultat 2	87%	134%		Coût > Mise en place système d'information	
pour le Résultat 3	104%	144%		Coût > Etude Plan National semencier	
pour le Résultat 4	53%	40%		Report réhabilitation stations du RADA en 2010	
pour le Résultat 5	63%	6%		Banque de semences non réalisée	
pour le Résultat 6	98%	-		Activité de suivi	
pour le Résultat 7	65%	58%		Retard construction Banque de gènes	
pour le Résultat 8	88%	102%		-	
Budget total	**83%**	**82%**			

	Oui	Non	NA
9. Les ressources financières sont gérées comme prévu.			
Certains coûts estimés ne suffisent pas; des ressources suppl. sont nécessa	☑	☐	☐
Il reste d'importants moyens financiers; ceux-ci doivent être replanifiés	☑	☐	☐
Certains risques financiers ont été identifiés par rapport aux dépenses (crédits,…)	☑	☐	☐
Les risques financiers détectés sont sous contrôle	☑	☐	☐
Les activités pourraient être mises en oeuvre avec moins de moyens finar	☐	☑	☐
La contribution du partenaire est respectée en termes financiers	☑	☐	☐
10. Est-it possible de gérer les ressources financières de façon plus optimale?	☐	☑	☐
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:			
11. Les ressources humaines sont gérées comme prévu.	☑	☐	☐
Le personnel du projet est au complet	☑	☐	☐
Le personnel du projet n'est pas stabilisé	☐	☑	☐
Le personnel prévu ne suffit pas; des ressources suppl. sont nécessaires	☐	☑	☐
Certains membres du personnel exécutent des tâches non conformes à leurs description de fonction	☐	☑	☐
Les activités pourraient être mises en oeuvre avec moins de moyens hum	☐	☑	☐
Il existe un équilibre femmes/hommes au sein du personnel du projet	☐	☑	☐
12. Est-it possible de gérer les ressources humaines de manière plus optimale?	☐	☑	☐
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:			
13. Les biens et les équipements sont gérés comme prévu.	☑	☐	☐
L'équipement a été inventorié et assuré	☑	☐	☐
D'importantes quantités de biens ne seront pas utilisées	☐	☑	☐
Biens et équipement insuffisants; des ressources suppl. sont nécessaires	☐	☑	☐
Certains équipement ou biens ne sont pas adaptés aux conditions/à une utilisation locales	☐	☑	☐
14. Est-it possible de gérer les biens et équipements de façon plus optimale?	☐	☑	☐
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:			
15. La structure organisationnelle du projet est jugée:			
satisfaisante	☐		
suffisante	☑		
problématique	☐		
17. Tout problème inattendu de planification a-t-il pu être résolu?	☑	☐	☐
Le cas échéant, expliquez comment le planning a été adapté: Demande de prolongation jusqu'en septembre 2010			
16. L'efficience du projet peut-elle être améliorée?	☐	☑	☐
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:			

Enseignements tirés	Difficulté de mettre en œuvre le crédit aux producteurs de semences de qualité Lenteur de la procédure de passation des marchés Délai et défauts dans les constructions de bâtiments
Best practices	
Recommandations	Régler le problème du DelCo; améliorer le salaire du personnel (comptable, secrétaire …); Prolongation du projet jusqu'au 30 septembre 2010

10.5 Check-list Efficacité

Check-list 2.	L'efficacité	N° ....

L'efficacité évalue si les résultats du projet sont atteints et s'ils contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique. Elle vérifie si les changements survenus dans la zone du projet sont attribuables au projet même. Elle évalue également si les bénéficiaires utilisent les résultats apportés par le projet.

À remplir par le Projet	**Oui**	**Non**	**NA**
En ce qui concerne les indicateurs de l'objectif spécifique :			
Existe-t-il des indicateurs pour l'objectif spécifique?	☑	☐	☐
Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils 'SMART'?	☑	☐	☐
Les indicateurs de l'objectif spécifique font-ils l'objet d'un suivi?	☑	☐	☐
Existe-t-il une base de comparaison?	☑	☐	☐

2. Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils atteints?	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*
Indicateur 1	100	75	25
Indicateur 2	100	50	50
Indicateur 3	100	75	25

* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

3. L'objectif spécifique sera-t-il réalisé uniquement grâce aux résultats atteints?			☐	☑	☐
4. Les résultats s'assortissent-ils d'effets secondaires?			☐	☐	☑
Y a-t-il des effets secondaires; influencent-ils l'objectif spécifique?					
	☐ de manière positive	☐ de manière négative	Projet en phase finale		
5. Des facteurs extérieurs influencent-ils l'objectif spécifique?			Le programme CIP d'intensification agricole (fourniture d'engrais et d'intrants) influe sur les résultats du projet		
	☑ de manière positive	☑ de manière négative			

6. Quelles sont les caractéristiques des bénéficiaires impliqués dans le projet?

pauvres, mieux nantis, hommes, femmes, ... expliquez: les producteurs privés de semences de qualité sont des promoteurs individuels ou des organisations paysannes, faible capacité financière, majorité d'hommes

7. Les groupes qui bénéfie(ro)nt de l'objectif spécifique sont:

intentionnels, non intentionnels,... expliquez: intentionnels = producteurs privés de semences et plants commerciaux. Non intentionnels = paysans disposent de semences et plants de qualité en quantité adéquate

8. Les bénéficiaires ont-ils accès aux résultats fournis par le projet?	☑	☐	☐
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):			
9. Les bénéficiaires utilisent-ils les résultats fournis par le projet?	☐	☑	☐
Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):			

10. Les bénéficiaires sont-ils satisfaits des résultats fournis par le projet?		☑	☐	☐
	Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:			
11. L'exécution du projet répond-elle:				
	- aux problèmes des bénéficiaires	☑	☐	☐
	- aux priorités des bénéficiaires	☐	☐	☐
12. Les solutions proposées résolvent-elles les problèmes des bénéficiaires?		☑	☐	☐

Enseignements tirés	
Best practices	
Recommandations	Accent à mettre sur l'accès au financement et la commercialisation de la production

10.6 Check-list Durabilité

Check-list 3.	La durabilité	N° ....

La durabilité se réfère à la probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention de coopération au développement après le retrait de l'aide du donateur.

À remplir par le Projet	Oui	Non	NA
1. L'instance partenaire participe-t-elle de manière active à:			
rapportage	☑	☐	☐
prise de décisions	☑	☐	☐
planning des activités	☑	☐	☐
gestion financière	☑	☐	☐
mise en oeuvre du projet	☑	☐	☐
monitoring et évaluation	☑	☐	☐
gestion des ressources humaines	☑	☐	☐
gestion des ressources matérielles	☑	☐	☐
2. Des ressources et capacités sont-elles mise à disposition pour préserver et reproduire les résultats?			
Ressources humaines	☑		
Ressources financières	☐		
Équipement	☑		
3. L'instance partenaire prend-elle les dispositions requises pour reprendre le projet?	☐	☐	☑
4. Existe-t-il un plan d'intégration du projet dans l'instance partenaire?	☑	☐	☐
Le cas échéant, expliquez.			
5. Le projet assure-t-il une formation institutionnelle aux instances partenaires?	☑	☐	☐
6. Le personnel formé reste-t-il en place?	☑	☐	☐
7. Le projet renforce-t-il les capacités des organisations en ce qui concerne?			
Gestion de systèmes	☑		
Gestion des processus	☑		
Transfert de connaissances	☐		
Networking	☐		
8. Le projet veille-t-il au renforcement nécessaire des capacités des individus en ce qui concerne?			
Transfert de connaissances	☑		
Échange d'expériences	☑		
Échange de valeurs	☐		
Empowerment	☑		
Networking	☑		

9. Le projet est-il appuyé par les instances locales suivantes?				
	Instances politiques	☑		
	Instances partenaires	☑		
	Instances de la société civile	☑		
	Instances culturelles (religieuses, ethniques, traditionnelles,…)	☐		
10. Les modalités d'aide renforcent-elles la durabilité?		☑	☐	☐
11. Les modalités d'exécution renforcent-elles la durabilité?		☑	☐	☐
12. Le projet contribue-t-il à la durabilité dans les dimensions suivantes?				
	Politique	☑		
	Sociale	☑		
	Institutionelle	☑		
	Organisationnelle	☑		
	Culturelle	☐		
	Économique	☑		
	Technique	☑		
13. Le projet est-il assorti de conditions posées par le donateur?		☐	☑	☐
	Le cas échéant, ces conditions sont-elles déduites des stratégies	☐	☐	☐
14. Le projet respecte-t-il le principe de l'aide déliée?		☑	☐	☐
15. L'instance partenaire respecte-t-elle sa contribution?		☑	☐	☐

Remarques	prolonger la durée du projet afin de finaliser les constructions et de réaliser l'ensemble des activités prévues en attendant le nouveau programme d'appui au PSTA II, qui intègrera la seconde phase du projet.

10.7 Encodage dans PIT

PV SMCL

10.8 Cadre logique

Pas de modification du cadre logique

10.9 Aperçu des marchés publics

Code Projet: **RWA 0402711 / AFSR / APPUI A LA FILIERE SEMENCIERE DU RWANDA** **SUIVI DES MARCHES PUBLICS: Q4-2009 et 201**

DONNEES DU MARCHE												Date signature du contrat	Date butoir	31/12/2010
Ligne budgétaire	Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description du marché	Type de marché	Devise	Montant (estimé / réalisé)	Montant en euros (estimé / réalisé)	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement 2010	Remarques		Montant total payé (marchés en cours)	Montant planifié en 2010 selon PF Q1 2010
B_01_06 C_01_02 C_02_07	CR/82/AFSR/71/COG/08	Surveillance des chantiers de travaux de construction du laboratoire et du hangar à Rubilizi (RADA) et de la banque de gènes à Rubona (ISAR)		Services	RWF	27.400.000	€ 35.128	L&F Consultants	AON	Chantier hangar terminé. Arriérés à payer.	GT 9042 / 9044 / 9062 / 9063 / 9064 / 9065 / 10227 / 10296	7-juil-08	€ 29.845	€ 27.000
C_02_07	CR/83/AFSR/72/COG/08	Travaux de construction du laboratoire de contrôle de la qualité des semences à Rubilizi (RADA)		Travaux	RWF	227.656.739	€ 291.868	Entreprise SEBULIKOKO Emmanue	AON	Travaux à finaliser en Q2-2010	GT 6352 / 8156 / 10191 / 10193 Retards importants du constructeur	4-juin-08	€ 284.197	€ 29.000
		Avenant n°1		Travaux	RWF	36.295.981	€ 46.533							
B_01_06	CR/84/AFSR/73/COG/08	Travaux de construction du hangar de stockage à Rubilizi (RADA)		Travaux	RWF	85.107.789	€ 109.112 / € 93.120	EGETA	AON	**Clôturé**	GT 7556 / 8778 / 9277 / 10043 / 10188 Dernier paiement en novembre 2009	4-juin-08	€ 93.120	€ 0
C_01_02	CR/88/AFSR/77/COG/08	Travaux de construction du bâtiment banque de gènes à Rubona (ISAR)		Travaux	RWF	524.161.780	€ 672.000	Ets KAZOZA Justin & Co	AON	Réception provisoire faite	Paiement final en cours (mars-avril)	7-juil-08	€ 437.996	€ 225.000
		Avenant n°1		Travaux	RWF	68.028.042	€ 87.215							
A_01_01	CR/97/AFSR/85/COG/08	Réalisation de deux films documentaires	sur RADA et AFSR	Services	RWF	8.896.426	€ 11.000 / € 10.851	Kigali Media Production		**Clôturé**	GT 9683 / 9684	21-oct-08	€ 10.851	€ 0
C_01_03	CR/103/AFSR/90/COG/09	Fourniture et installation d'un groupe refroidisseur de la chambre froide de l'ISAR à Rubona		Fournitures	RWF	22.962.580	€ 28.000 / € 27.401	NAFOLD		**Clôturé**	GT 8926 / 8927 / 10192	17-mars-09	€ 27.401	€ 0
C_01_03 C_02_07	CR/106/AFSR/92/COG/09	Fourniture et installation d'équipements de laboratoire		Fournitures	**EUR**	229.530	€ 229.530	AFRICHEM	AOI	Equipements dédouanés à installer	GT 9772 / 9792 / 9946	25-mars-09	€ 136.371	€ 95.000
B_01_03	CR/107/AFSR/93/COG/09	Stagiaires : Conseillers production de semences		Services	RWF	10.030.500	€ 13.000	Contrats avec Conseillers		**Clôturé**	6 mois payés GT 8903 / 8979 / 9210 / 9426 / 9582 / 9708	1-avr-09	€ 16.674	€ 0
C_01_03 C_02_07	CR/108/AFSR/94/COG/09	Fourniture et installation d'équipements de laboratoire		Fournitures	**EUR**	107.241	€ 107.241	MARVEL	AOI	Equipements dédouanés à installer	GT 9279 / 9291 / 9770 / 9776 / 9793 / 9965	15-avr-09	€ 96.518	€ 11.000
A_02_06	CR/111/AFSR/97/COG/09	Relevé des coordonnées GPS des parcelles de production de semences sur les stations du RADA et de l'ISAR et élaboration des cartes		Services	RWF	7.755.000	€ 10.000	Vital NZABANITA		**Clôturé**	Payé en 3 tranches GT 9330 / 9830 / 10238	5-juin-09	€ 9.572	€ 0
C_02_07	CR/113/AFSR/99/COG/10	Fourniture d'échantillonneurs PhytoPASS		Fournitures	**EUR**	2.775	€ 2.775	DNALIs		**Clôturé**	GT 9943	12-juil-09	€ 2.775	€ 0
C_01_04 C_02_07	CR/51/AFSR/40/COG/09	Fourniture et installation d'équipements de laboratoire (5 lots)	Labos ISAR et RADA	Fournitures	**EUR**	153.484	€ 153.484	AFRICHEM	AOI	En cours		12-oct-09	€ 0	€ 153.500
B_01_06	Marché à lancer en Q2	Réhabilitation des stations du RADA		Travaux	**RWF**	225.000.000	€ 281.250		AON	A lancer	Lancement en Q2 2010		€ 0	€ 281.500
B_01_06	Marché à lancer en Q2	Equipement post-récolte pour le RADA		Fournitures	**RWF**	70.000.000	€ 87.500		AOI	A lancer	Lancement en Q2 2010		€ 0	€ 87.500
													€ 984.926	**€ 909.500**

BTC CTB

INVENTAIRE DES "CONVENTIONS D'EXECUTION" / ACCORD

DATE: 20/03/2010

NUMERO DE L'ACCORD	CODE DU PROJET/PROGRAMME	ACTIVITE DU CADRE LOGIQUE / CODE BUDG	MODALITE D'EXECUTION	INSTITUTION / ORGANISATION	TYPE INSTITUTION	OBJET DE L'ACCORD	AUTORITE CONTRACTANTE	MODE DE FINANCEMENT	AUDIT	DATE SIGNATURE	DATE D'ENTREE EN VIGUEUR	DATE DE FIN	DEVISE DE L'ACCORD	MONTANT TOTAL ASSIGNE EN EURO	SOLDE ACCORD	COMMENTAIRES
	RWA0604711	A_03_03	COGESTION	RADA	Ministère déconcentré	Production boutures de base	MINAGRI / CTB	Semestriel, sur base	Audit prévu à t	22/12/2008	22/12/2008	13/12/2010	EUR	€ 250.000	€ 159.628	Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_02_03	COGESTION	ISAR	Ministère déconcentré	Production boutures de souche	MINAGRI / CTB	Par campagne, basé	Audit prévu à t	22/12/2008	22/12/2008	13/12/2010	EUR	€ 421.000	€ 248.124	Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_02_07	COGESTION	ISAE	Organisme public	Culture in vitro et serre	MINAGRI / CTB	Trimestriel, sur base	Audit prévu à t	30/09/2009	30/09/2009	13/12/2010	**RWF**	€ 60.000	€ 28.000	Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_03_04	COGESTION	RADA (Programme Ba	Ministère déconcentré	Production plants de bananiers	MINAGRI / CTB	Trimestriel, sur base	Audit prévu à t	23/09/2009	23/09/2009	13/12/2010	**RWF**	€ 170.000	€ 85.500	Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_04_03	COGESTION	RWARRI	Association	Multiplication boutures de manio	MINAGRI / CTB	Trimestriel, sur base	Contrôles régul	ANO		13/12/2010	**RWF**	€ 80.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_04_03	COGESTION	IMBARAGA	Association	Multiplication boutures de manio	Projet R&T	Trimestriel, sur base	Contrôles régul	En cours		13/12/2010	**RWF**	€ 45.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_04_03	COGESTION	CARITAS	ONG	Multiplication boutures de manio	Projet R&T	Trimestriel, sur base	Contrôles régul	En cours		13/12/2010	**RWF**	€ 30.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_04_03	COGESTION	INGABO	Association	Multiplication boutures de manio	MINAGRI / CTB	Trimestriel, sur base	Contrôles régul	ANO		13/12/2010	**RWF**	€ 100.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_04_03	COGESTION	IMBARAGA	Association	Multiplication boutures de patate	Projet R&T	Trimestriel, sur base	Contrôles régul	En cours		13/12/2010	**RWF**	€ 7.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_04_03	COGESTION	District RULINDO	Gouvernement autonome	Multiplication boutures de manio	Projet R&T	Trimestriel, sur base	Contrôles régul	En cours		13/12/2010	**RWF**	€ 20.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_03_03	COGESTION	RHODA	Ministère déconcentré	Production plants espèces fruitie	MINAGRI / CTB	Semestriel, sur base	Audit prévu à t	En cours		13/12/2010	**RWF**	€ 298.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0604711	A_01_01	COGESTION	CCAFSR	Association	Activités et appui organisationne	MINAGRI / CTB	Semestriel, sur base	Audit annuel pr	ANO		13/12/2010	**RWF**	€ 62.000		Budget maximum. Réallocation possible
	RWA0402711	B_03_06	COGESTION	RADA / SNS	Ministère déconcentré	Production semences de base	MINAGRI / CTB	Annuellement	Rapport financi	2/11/2005	2/11/2005	31/10/2009	**RWF**	€ 635.000	€ -	Convention initiale 419.734.174 Frw
	RWA0402711	B_03_06	COGESTION	RADA / SNS	Ministère déconcentré	Avenant n°1	MINAGRI / CTB	Annuellement	Rapport financi	17/04/2007	17/04/2007	31/10/2009	**RWF**	€ 93.834	€ -	Ajout reliquats des projets DEP et ASSR
	RWA0402711	B_03_06	COGESTION	RADA / SNS	Ministère déconcentré	Avenant n°2	MINAGRI / CTB	Annuellement	Rapport financi	21/12/2007	21/12/2007	31/10/2009	**RWF**	€ 337.289	€ 3.457	Réallocation budgétaire; Convention term
	RWA0402711	C_01_01	COGESTION	ISAR	Ministère déconcentré	Production semences de souche	MINAGRI / CTB	Par campagne (saiso	Rapport financi	1/10/2005	1/10/2005	30/09/2009	**RWF**	€ 42.254	€ -	Convention initiale 27.761.945 RWF
	RWA0402711	C_01_01	COGESTION	ISAR	Ministère déconcentré	Avenant n°1	MINAGRI / CTB	Par campagne (saiso	Rapport financi	3/04/2007	3/04/2007	30/09/2009	**RWF**	€ 71.429	€ -	Ajout reliquats DEP et ASSR; Convention
	RWA0402711	A_01_04	COGESTION	CCAFSR	Association	Activités et appui organisationne	MINAGRI / CTB	Semestriel, sur base	Rapport financi	23/01/2009	23/01/2009	15/06/2009	**RWF**	€ 35.000	€ -	Convention initiale 25.000.000 RWF
	RWA0402711	A_01_04	COGESTION	CCAFSR	Association	Avenant n°1	MINAGRI / CTB	Semestriel, sur base	Rapport financi	16/04/2009	16/04/2009	30/11/2009	**RWF**	€ 9.800	€ 14.017	Ajout 7.000.000 RWF. Convention termine
	RWA0402711	B_03_03	COGESTION	BRD (Banque Rwanda	Divers/autres	Ligne de crédit financement peti	MINAGRI / MINECO	Une tranche (5/11/20	Evaluation ann	30/08/2007	30/08/2007	30/08/2012	EUR	€ 316.901	€ -	Possibilité réallocation des fonds si utilisat

N.B. Les conventions présentées ci-dessus concernent les deux projets AFSR (RWA 0402711) et R&T (RWA 0604711).
Les deux projets étant proches dans leurs objectifs, et gérés par la même unité de gestion, il est intéressant de pouvoir visualiser l'ensemble des conventions en cours.